

MONTREUIL SANTÉ POUR TOUTES & TOUS !



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2025 - 2029

Entre Monsieur le Maire de Montreuil, Monsieur le Directeur par intérim de la Délégation Départementale de Seine-Saint-Denis de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis, Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, Monsieur l'Inspecteur Académique, Madame la Directrice déléguée du Centre hospitalier intercommunal André Grégoire, Madame la Directrice de Ville-Evrard, Monsieur le Président d'Est-Ensemble, Monsieur le Président de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Montreuil, Monsieur le Président du réseau NEF, Monsieur le Président de l'UNAFAM 93

Il a été convenu le présent
Contrat Local de Santé
portant sur la Ville de Montreuil
et dont le contenu est décrit dans le présent document

A Montreuil, le 14 mai 2025

Le Maire de Montreuil



Le Directeur par intérim
de la DD93 de l'ARS

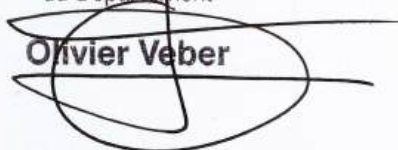


Le Préfet de Seine-Saint-Denis



Le Président du
Conseil Départemental
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur général des services
du Département

Olivier Veber



Le Directeur de la CPAM



L'Inspecteur académique



La Directrice déléguée du CHI
André Grégoire



La Directrice de Ville-Evrard



Le Président d'Est-Ensemble



Le Président de la CPTS



Le Président du réseau NEF



Le Président de l'UNAFAM 93



Accessibilité

Diagnostic territorial

Parcours de santé

Santé mentale

Pouvoir d'agir

Sensibilisation

Activité physique

Vaccination

Prévention

Cancers

Handicap

Aidants

Aller-vers

Dépistage

Diabète

Sommeil

Addictions

Réseau partenarial

Périnatalité

Alimentation

Santé sexuelle

Accès aux droits

Promotion de la santé

Environnement



Permettre à chacune et chacun de **vivre en bonne santé dans un environnement favorable**, c'est l'objectif de ce Contrat Local de Santé.

Avec la **lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé** d'abord, car nous ne sommes pas tous égaux face aux déterminants de la santé, au logement, à l'environnement urbain, à l'offre de soins et à la prévention. Avec la question de la **santé mentale** ensuite, qui occupe une place grandissante dans notre société et qui a été désignée "**grande cause nationale 2025**". Avec la **périnatalité**, car toutes les études démontrent l'importance décisive des **1000 premiers jours** dans le développement des enfants. Avec la prise en compte des **questions de handicaps et d'accessibilité**, pour que Montreuil soit une ville toujours plus inclusive.

Car **la santé est au cœur de toutes les politiques publiques**. Ces politiques doivent privilégier une approche systémique qui englobe le soin, l'accès aux soins et aux droits, la prévention, les impacts environnementaux sur la santé et l'ensemble des déterminants de la santé. Il convient également dans toute démarche d'**aider le patient à être acteur de sa propre santé**.

A Montreuil, nous continuerons de **développer l'offre de santé** et surtout, la rendre **davantage accessible, fluide, lisible**. En favorisant l'installation de nouveaux médecins libéraux, en maintenant l'offre de soins des Centres Municipaux de Santé. En soutenant une meilleure coordination des différents acteurs au bénéfice des Montreuillois. En permettant l'accès aux soins, en pérennisant notre Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de ville, en poursuivant la mutuelle communale et en généralisant les **démarches "d'aller-vers" à destination des publics les plus fragiles**. En poursuivant l'engagement partenarial de la Ville au travers de l'Atelier Santé Ville, du Contrat Local de Santé, du Conseil Local en Santé Mentale et de la Mission handicap. En **améliorant l'accessibilité physique et numérique pour les personnes en situation de handicap**. En aidant à la **création de places d'accueils** pour les enfants et les adultes en situation de handicaps. En développant une approche en **santé environnementale**. En développant une **Maison Sport Santé**, en favorisant une activité physique régulière pour toutes et tous. En poursuivant la lutte contre l'insalubrité et le saturnisme. En renforçant le **soutien à la parentalité**, en développant les compétences psychosociales, en poursuivant la Consultation des pères et en sensibilisant à la surexposition aux écrans.

Le riche bilan du CLS précédent est le fruit d'un travail partenarial entre le Service de Santé Publique et Handicap et l'ensemble de la Direction de la Santé, mais aussi avec les autres Directions de la Ville et avec tous les partenaires du CLS, en particulier les signataires, que nous tenons à remercier ici : l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et la Délégation Départementale 93, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis, la Préfecture de Seine-Saint-Denis, l'Inspection académique de l'Education nationale, les Hôpitaux André Grégoire et Ville-Evrard, l'Etablissement Public Territorial Est-Ensemble, l'Unafam, le réseau NEF et la CPTS.



Olivier MADAULE,
Adjoint au maire à la santé



Danièle CREACHCADEC
Conseillère municipale
déléguee au handicap

Préambule

Qu'est-ce qu'un CLS ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) est une démarche contractuelle ayant débuté en **2010 avec la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS)**, créées avec la Loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009).

Outil porté par **une collectivité territoriale** en partenariat avec les co-signataires, le CLS a pour objectifs de :

- **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,**
- **décliner localement les orientations du Projet Régional de Santé (PRS),** en prenant en compte les enjeux, les besoins et les ressources du territoire,
- mobiliser **les acteurs du champ de la santé** (prévention, soins, médico-social), et de tous les **secteurs ayant un impact sur la santé** des habitants d'un territoire.

Le CLS 4ème génération doit contenir maximum 5 axes et 15 fiches actions. Il ne comprend pas toutes les actions développées par la Ville et ses partenaires.

Comment le CLS-4 a-t-il été élaboré à Montreuil ?

A Montreuil, le CLS est porté par le **Service de Santé Publique et Handicap**, service de la Direction de la Santé comportant le CLS, l'Atelier Santé Ville, la Mission Handicap et la Mission Santé mentale.

Les enjeux de ce nouveau CLS sont notamment **d'améliorer l'interconnaissance entre les acteurs et de toucher les personnes les plus éloignées** de la santé.

Avec son approche d'universalisme proportionné, le CLS de Montreuil est dans une démarche transversale de **renforcement des actions "allervers"** et de **développement du pouvoir d'agir** des Montreuillois.

Les questions de **handicaps** et de **santé mentale** sont intégrées de manière transversale.

Le CLS-4 s'est construit en plusieurs étapes, notamment à partir :

- du bilan du CLS-3,
- du diagnostic territorial de santé (en annexe),
- de l'enquête santé auprès de 300 Montreuillois (synthèse en annexe),
- des groupes de travail et réseaux partenariaux,
- de la rencontre partenariale du 10 septembre 2024 (160 participants - 11 ateliers participatifs).

Le CLS-4 a été élaboré en lien avec :

- le PRS3,
- le Contrat de Ville 2024-2029,
- les autres plans locaux : PAT, PEDT, PTSM...

La **santé mentale** et la **périnatalité** sont les priorités du PRS 3.

Qui sont les signataires du CLS-4 ?

Douze institutions, hôpitaux, réseaux ou associations signent le CLS-4 :

- la Ville de Montreuil,
- la Délégation Départementale de Seine-Saint-Denis de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,
- le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis,
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis,
- la Préfecture de Seine-Saint-Denis,
- l'Inspection académique de l'Education nationale,
- l'hôpital André Grégoire du GHT Grand Paris Nord-Est,
- l'Etablissement Public de Santé Ville-Evrard,
- l'Etablissement Public Territorial Est-Ensemble,
- la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Montreuil (CPTS),
- le réseau de santé en périnatalité Naître dans l'Est Francilien (NEF),
- l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM).

Sommaire

Edito	P 5
Préambule	P 6
Axe 1 - Prévention et promotion de la santé	P 8
Fiche action 1 - Sensibiliser à la surexposition aux écrans et accompagner les familles	P 8
Fiche action 2 - Renforcer les actions de prévention en santé mentale	P 9
Fiche action 3 - Renforcer les actions de prévention des addictions	P 10
Fiche action 4 - Renforcer les actions autour de la vie relationnelle, affective, sexuelle	P 11
Fiche action 5 - Promouvoir une alimentation favorable à la santé	P 12
Fiche action 6 - Sensibiliser les Montreuillois aux dépistages des cancers et à la vaccination	P 13
Axe 2 - Parcours de santé	P 14
Fiche action 7 - Consolider l'accès aux droits de santé	P 14
Fiche action 8 - Pérenniser le dispositif de soins de support en cancérologie	P 15
Fiche action 9 - Renforcer les parcours en périnatalité	P 16
Fiche action 10 - Renforcer les parcours autour des troubles du neurodéveloppement	P 17
Fiche action 11 - Mieux accompagner la perte d'autonomie et le soutien aux proches aidants	P 18
Fiche action 12 - Accompagner les situations de Diogène et Noé	P 19
Axe 3 - Promouvoir la santé et l'accessibilité dans toutes les politiques publiques	P 20
Fiche action 13 - Sensibiliser et former les agents à la santé, santé mentale, et handicap	P 20
Fiche action 14 - Favoriser un habitat et un cadre de vie sains	P 21
Fiche action 15 - Favoriser l'accès au sport pour toutes et tous	P 22
Diagnostic territorial de santé	P 23
Sigles et acronymes	P 42

Fiche action 1 - Sensibiliser à la surexposition aux écrans et accompagner les familles

Porteurs : Ville de Montreuil (SSPH - CMS - SCHS)

Contexte

La surexposition aux écrans des jeunes enfants est devenue un enjeu majeur de santé publique. Le Journal of Psychiatric Research publiait en 2023 les résultats d'une étude sur le **lien entre temps d'écrans et problèmes de développement et de comportement chez les enfants** aux Etats-Unis. Cette étude montre que plus le temps d'écrans quotidien est élevé, plus la prévalence du trouble du spectre autistique, du TDAH, des troubles du comportement, des retards de développement, du langage, augmente.

Chez les jeunes, notamment à partir du collège, les problématiques liées aux écrans se manifestent différemment. Elles sont essentiellement liées aux risques induits par les réseaux sociaux (cyberharcèlement, multi tâche numérique...).

La Direction de la Santé a monté un groupe de travail en 2023, réunissant les acteurs du territoire (PMI, Education nationale...) et les Directions de l'Enfance, Petite enfance, Education, Jeunesse, afin d'identifier les besoins et de mettre en place les actions adaptées.

L'équipe "écrans" travaille en lien avec l'équipe "**sommeil**" des CMS qui intervient principalement dans les écoles primaires pour sensibiliser les enfants et les parents.

Actions

Action 1 - **Sensibilisation / formation / outillage des professionnels**

Pour repérer, accompagner et prendre en charge les familles, par l'organisation de **conférences** et **formations** sur la **surexposition aux écrans** et sur les **compétences psychosociales**.

Action 2 - **Elaboration d'un guide ressources locales et alternatives aux écrans**

En lien avec le groupe de travail, regroupant les lieux et activités alternatifs aux écrans, et les lieux d'accompagnement et de soins.

Action 3 - **Sensibilisation des Montreuillois**

Par des actions collectives (avec le PRE, café des parents en écoles et en crèches, en collèges...), des **conférences**, l'organisation d'un **programme et temps fort au sein des écoles** permettant d'outiller les familles et enfants : **compétences psychosociales, alternatives aux écrans** (soirée contes, jeux de société, activité physique, atelier cuisine, ...).

En lien avec les services de pédiatrie de l'hôpital, organisation d'actions de sensibilisation auprès des jeunes parents.

Action 4 - **Création d'une consultation paramédicale**

Accompagnement des familles au sein des CMS permettant aux professionnels de santé d'orienter leurs jeunes patients surexposés aux écrans.

Partenaires

- Ville : Directions Petite enfance, Enfance, Education, Développement culturel, Jeunesse et éducation populaire, Sports, Mission PEDT / Parentalité
- PMI, Education Nationale
- Hôpital André Grégoire, CMP enfants / ado
- Associations dont LEA, CPTS

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre de conférences et formations organisées, nombre de participants, satisfaction
- Action 2 : Réalisation du guide, nombre et profils des contributeurs, nombre de guides distribués
- Action 3 : Nombre et types d'actions organisées, nombre de participants, satisfaction
- Actions 4 : Création de la consultation, nombre de professionnels engagés, nombre d'orientations et de prises en charge, évolution des situations

Fiche action 2 - Renforcer les actions de prévention en santé mentale

Porteurs : Ville de Montreuil (SSPH) - Ville-Evrard (Pôles 93G10 - G11 - I03) - UNAFAM

Contexte

Les **troubles psychiatriques**, sous-diagnostiqués, représentent pourtant la **3ème cause d'ALD** à Montreuil, avec une prévalence de 2,2% en 2020-21.

Depuis 2011, un chargé de mission en Santé mentale travaille au sein de la Direction de la Santé de la Ville, animant le **Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)** et le **Réseau d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficultés (RESAD)**.

L'**Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard**, basé à Neuilly-sur-Marne, est l'hôpital psychiatrique dont dépendent les secteurs de Montreuil, à savoir : G10 et G11 pour les adultes et I03 pour les enfants et adolescents.

L'**UNAFAM**, Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, est une association nationale avec une délégation départementale active sur Montreuil.

Actions

Action 1 - Développement du logement accompagné

Pour favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes ayant un trouble psychique :

- Accompagnement des bailleurs et gardiens d'immeubles par des formations, des séances de sensibilisation à la santé mentale.
- Mise en place d'une **convention sur le logement inclusif** entre la Ville, les bailleurs, la Fondation Falret et l'EPSVE.

Action 2 - Sensibilisation des habitants et des acteurs locaux

- Mise en place d'actions collectives de sensibilisation en structures d'hébergement, dans les QPV, auprès des jeunes...
- Sensibilisation des professionnels au repérage, à la prise en soins et/ou à l'orientation des personnes victimes de **psycho-traumatisme**.
- Organisation et animation de formations **PSSM**.

- **Prévention et postvention du suicide** : déploiement des dispositifs Sentinelles et Vigilans, sensibilisation auprès des habitants.

Action 3 - Accompagnement des situations de crises

- Pérennisation du **RESAD**, avec l'ensemble des partenaires et la personne concernée.
- Réflexion autour du déploiement de l'**Open dialogue**, approche privilégiant les échanges ouverts et collaboratifs entre la personne concernée, son entourage et les professionnels, pour réduire les traitements et le recours aux hospitalisations d'office.

Action 4 - Soutien à la réhabilitation psychosociale

- Renforcement du réseau des associations (Bol d'Air, UNAFAM, le GEM...) intervenant auprès des personnes vivant avec un trouble psychique pour favoriser leur réhabilitation sociale.
- Accompagnement d'un groupe spécifique "personnes concernées" en autonomie, afin de favoriser leur pouvoir d'agir.

Partenaires

- Ville : Directions Solidarité / CCAS, Jeunesse et éducation populaire, Urbanisme et Habitat...
- GEM, Fondation Falret
- Associations Solienka, LEA, Bol d'air, CPTS, Vivre et devenir, Aurore

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre d'actions, de participants, mise en place de la convention, nombre de logements accompagnés
- Action 2 : Nombre et types d'actions, de participants
- Action 3 : Nombre de RESAD organisés, de participants, diminution du nombre d'hospitalisations sous contrainte
- Action 4 : Empowerment, réduction des ré-hospitalisations

Fiche action 3 - Renforcer les actions de prévention des addictions

Porteurs : Ville de Montreuil (SSPH - Direction de la Prévention, Sécurité, Tranquillité Publique)

Contexte

La ville compte de nombreux acteurs engagés dans le champ des addictions : 2 CSAPA (Mosaïque, du CHI, et Rabelais, de l'association CaPASSCité), un CAARUD et des microstructures présentes au sein des CMS (de l'association Proses), un centre d'accueil de jour (Ramsay), des structures d'hébergement, des associations engagées dans la prévention et l'accompagnement.

Cependant, plusieurs enjeux persistent :

- Un **réseau insuffisamment structuré** nécessitant un renforcement de la coordination et de l'interconnaissance entre les acteurs.
- Une **évolution rapide des consommations et des pratiques addictives**, qui demande une mise à jour constante des stratégies de prévention et d'accompagnement.
- Une augmentation des problématiques liées aux pathologies duelles **addicto-psychiatriques**.
- Une hausse des consommations de **protoxyde d'azote**, nécessitant un renforcement des actions de sensibilisation et de prévention.

Actions

Action 1 - **Structuration et outillage du réseau d'acteurs**

- **Formations et sensibilisations** destinées aux acteurs de l'addictologie, de la jeunesse, de l'éducation, de la santé, du social : Repérage Précoce Intervention Brève (RPIB), Compétences Psycho-Sociales (CPS), Entretien motivationnel, spécificités des pathologies duelles et parcours de soins adaptés, repérage et prise en charge des conduites addictives sans substances (jeux de hasards et d'argent, jeux vidéos...).
- **Harmonisation des pratiques** entre les acteurs du territoire (approche abstinence vs réduction des risques).
- **Amélioration de l'articulation entre les acteurs de l'addictologie et de la psychiatrie.**

- **Développement d'outils pédagogiques** adaptés, par exemple pour le protoxyde d'azote (vidéos ...).
- Mise en place d'un **réseau de partage d'informations** (numérique ou via des rencontres régulières) pour actualiser les connaissances sur les nouvelles substances et les évolutions des consommations.

Action 2 - **Sensibilisation et accompagnement des jeunes**

- Interventions en milieu scolaire (collèges, lycées, IUT) autour des addictions et des compétences psycho-sociales.
- Participation aux forums santé et événements jeunesse.
- Développement d'une réponse structurée pour les **jeunes consommateurs**, en impliquant l'Éducation Nationale, les familles et les structures spécialisées.

Partenaires

- Ville : Directions Education, Jeunesse et éducation populaire, Solidarités / CCAS
- CSAPA Mosaïque et Rabelais (CaPASSCité)
- Proses, Association Mouvement Vie Libre
- Education Nationale
- Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques
- Centre d'accueil de jour Médipsy Ramsay
- Associations LEA, Migrations santé, CPTS
- Centres d'hébergement

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre et type de formations, de séances, de rencontres, nombre et profil des participants, évolution du réseau d'acteurs, outils développés
- Action 2 : Nombre et types d'actions, de participants, nombre de jeunes consommateurs repérés et orientés.

Fiche action 4 - Renforcer les actions autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle

Porteurs : Ville de Montreuil (Centres de Santé Sexuelle des CMS - SSPH)

Contexte

Cette fiche action regroupe les actions menées autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle, incluant les violences faites aux femmes et violences intra-familiales, l'égalité filles-garçons et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Le développement des **compétences psychosociales**, notamment chez les jeunes, permet d'avoir un impact sur ces différentes thématiques.

Comme l'énonce la loi, l'**Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS)** est obligatoire de la maternelle à la terminale.

Sur Montreuil, les **Conseillères Conjugales et Familiales (CCF) des Centres de Santé Sexuelle** assurent des consultations au sein des Centres Municipaux de Santé (CMS) et des interventions autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle, principalement en direction des collégiennes et collégiens.

Les CMS participent activement à l'accessibilité à une offre de contraception et / ou d'IVG sur le territoire.

Au niveau national, on observe un recul des connaissances sur le VIH/Sida, notamment chez les jeunes. En 2018, le **taux d'ALD pour VIH/Sida à Montreuil était de 0,6%**. Le SSPH pilote un groupe de travail rassemblant les acteurs locaux.

Actions

Action 1 - **Sensibilisation autour de l'EVRAS**

- Principalement en direction des collégiennes et collégiens : au sein des établissements mais également au sein du Centre Municipal de Santé avec la **Sexpo**, outil développé par les Petits débrouillards.
- Sur demande, en direction d'autres publics (en situation de handicap, étudiants, au forum santé...).

Action 2 - **Sensibilisation et dépistages des IST**

- Groupe de travail (GT) IST animé par le SSPH, avec CMS, CDPS, Aides, CRIPS, CEGIDD...
- Actions autour du **1er décembre** et de la **Semaine de Santé sexuelle** en juin, organisées par les membres du GT.
- Sensibilisation et dépistages **hors les murs** (TROD), promotion de Mon Test IST, de la délivrance gratuite de préservatifs / contraception d'urgence en officines
- **Prévention vaccinale** des IST : HPV, VHB
- Déploiement coordonné et visible de l'offre de **PrEP** sur le territoire (CMS / CDPS / CeGIDD)

Action 3 - **Lutte contre les violences faites aux femmes et intra-familiales**

- Formation des professionnels au **repérage systématique des VFF** (CMS, CPTS, NEF...).
- Travail partenarial avec le **Réseau local des professionnelles contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles**.
- Prévention par la sensibilisation à l'**égalité filles-garçons** dès le primaire, avec l'Enfance.
- Participation au groupe de travail sur la **prostitution des mineurs**.

Partenaires

- Ville : Directions Enfance ; Citoyenneté et vie des quartiers (Mission Droits des femmes) ; Jeunesse et éducation populaire ; Prévention, Sécurité, Tranquillité Publique
- Département (dont CDPS), Education nationale
- CHI (dont CEGIDD), pharmacies et biologistes
- Associations : Aides, Afrique Avenir, CRIPS, Sida Infoservice, Les Petits Débrouillards, Maison des Femmes Thérèse Clerc, CIDFF

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre d'actions, de participants, satisfaction des participants, outils élaborés
- Action 2 : Nombre d'actions, de réunions, de participants, nombre de TROD réalisés
- Action 3 : Nombre de réunions, d'actions, nombre et profils des participants...

Fiche action 5 - Promouvoir une alimentation favorable à la santé

Porteurs : Ville de Montreuil (CMS - SCHS)

Contexte

Les actions autour de l'alimentation sont principalement menées par les deux diététiciennes des CMS, qui travaillent à 50% sur des consultations et à 50% sur des actions de santé publique, et par l'agente de prévention du SCHS.

L'étude ICAPS menée en 2017 avait révélé une prévalence de l'obésité de 25% chez les collégiens de Montreuil. On constate également une forte prévalence dès le primaire.

En 2024, la PMI a remis en place les bilans des 4 ans, permettant un premier dépistage du surpoids et de l'obésité à l'école maternelle.

Cette dynamique s'articule étroitement avec la promotion de l'activité physique et du Sport santé.

Actions

Action 1 - **Sensibilisation des enfants dans les établissements primaires**

Autour de 3 actions menées en partenariat avec la SRHM et la Direction de l'Education, à destination d'élèves du primaire :

- **Miss Pommes** : pilotage et organisation par les élèves de dégustation de pommes et de l'élection de la meilleure pomme,
- **Classe Cuisine** : ateliers cuisine, visites de lieux de confection alimentaire,
- **Goût des saisons** : visite de vergers, dégustation de produits de saison locaux, ateliers diététiques.

Action 2 - **Sensibilisation des collégiens**

A travers l'action "petit-déjeuner" en 6ème menée par la diététicienne de CMS avec l'infirmière scolaire (2 à 3 collèges par an).

Action 3 - **Sensibilisation auprès de publics vulnérables**

Autour d'ateliers cuisine, sur demande des partenaires (ESAT, foyer logement...) et autour de séances de sensibilisation (Août Secours Alimentaire, plan Grand froid...).

Action 4 - **Mise en place du GTO**

Relance du Groupe de Travail Obésité (GTO) pour identifier les besoins et mettre en place les actions :

- Dépistage IMC en complément de la PMI et de l'Education nationale dans les écoles.
- Organisation de passerelle, notamment avec l'Hôpital Pédiatrique de Réadaptation Alice Blum-Ribes pour les enfants obèses...

Action 5 - **Pérennisation du dispositif ETP diabète**

Equipe de professionnels composée de 10 membres (médecins, infirmières dont Infirmière de Pratique Avancée, dentistes, diététiciennes, conseillères conjugales, éducateurs sportifs, par période patient expert) animant des **ateliers de prévention tertiaire au sein des CMS** et intervenant en actions aller-vers (ESAT, ...).

Partenaires

- Ville : Directions Sports, Education, Enfance
- Education nationale, PMI
- HPR
- Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (SRHM)
- Salut les copains

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre d'actions, de participants, satisfaction des participants
- Action 2 : Nombre d'actions, de participants, satisfaction des participants
- Action 3 : Nombre d'actions, de participants, satisfaction des participants
- Action 4 : Mise en place du GT, nombre de réunions, d'actions, profil des participants
- Action 5 : File active, nombre d'ateliers, nombre d'actions aller-vers, évolution de l'autogestion du diabète

Fiche action 6 - Sensibiliser les Montreuillois aux dépistages organisés des cancers et à la vaccination

Porteurs : Ville de Montreuil (CMS - SSPH) - CPTS

Contexte

Il existe 3 dépistages organisés (DO) des cancers :

- **cancer du sein** (pour les femmes de 50 à 74 ans),
- **cancer colorectal** (pour les personnes de 50 à 74 ans),
- **cancer du col de l'utérus** (pour les femmes de 25 à 65 ans).

Pour ces 3 DO, les taux de dépistage en 2020/2021 à Montreuil étaient insuffisants :

- **58,2% de femmes** ont eu recours au dépistage (organisé + individuel) pour le cancer du sein.
- **25% de personnes** ont eu recours au DO pour le cancer colorectal.
- **40,6% de femmes** pour le cancer du col de l'utérus.

Concernant la **vaccination**, par convention avec le Département, les CMS Savattero et Daniel Renoult proposent des séances publiques pour les vaccins suivants : l'Hexavalent (DTCP + Hib + Hépatite B), le BCG, le pneumocoque, les méningocoques, le ROR, l'hépatite A et le HPV.

En 2023, plus de **1 000 patients ont été vaccinés** au sein des CMS. **366 doses de BCG** ont été administrées, ce qui est largement insuffisant au regard des 1 700 naissances annuelles sur la Ville.

Des enjeux sont également prégnants autour de **l'HPV**, seuls 11% des élèves de 5ème ayant été vaccinés en 2024.

Actions

Actions prévues sur le volet dépistage des cancers :

Action 1 - **Formation - sensibilisation des professionnels**

Organisation de séances de formation et de sensibilisation pour renforcer et élargir la promotion des dépistages organisés, notamment en direction des libéraux, avec la CPTS.

Action 2 - **Sensibilisation des habitants** par des actions collectives : campagnes nationales Octobre rose, Mars bleu, Juin vert, forums santé, et organisation de **visites des centres de mammographie** pour les femmes.

Actions prévues sur le volet vaccination :

Action 3 - Pérennisation des **séances de vaccination publique au sein des CMS**, avec une attention particulière sur le BCG, en lien avec la PMI.

Action 4 - Pérennisation de la **vaccination en "aller-vers"**, en direction des publics précaires (structures d'hébergement, plan grand froid...).

Action 5 - Développement de séances de **sensibilisation sur la vaccination HPV** pour les jeunes et leurs parents et la **vaccination antigrippale** pour les publics cibles (personnes âgées, professionnels de santé).

Partenaires

- Ville : Service Intégration, Direction Solidarités / CCAS
- CRCDC, Ligue contre le cancer, Association Les Battantes et battants
- Hôpital André Grégoire
- Département
- Assurance Maladie
- MSP Cap Horn
- Structures d'hébergement

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre de séances organisées, nombre de participants
- Action 2 : Nombre de séances organisées, nombre de participants
- Action 3 : Nombre de vaccins administrés, de personnes vaccinées, évolution du taux BCG
- Action 4 : Nombre d'actions, de bénéficiaires
- Action 5 : Nombre de séances organisées, de participants, évolution de la couverture vaccinale

Fiche action 7 - Consolider l'accès aux droits de santé

Porteurs : Ville de Montreuil (PASS des CMS - SSPH - Direction des Solidarités / CCAS)

Contexte

En partenariat avec l'ARS, l'Hôpital, une pharmacie et un laboratoire d'analyses médicales, la Ville de Montreuil a mis en place une **PASS de ville**, renforcée avec le recrutement d'une coordinatrice dès 2018.

Le **CCAS** accueille, informe et oriente les publics dans leurs démarches d'accès aux droits. La domiciliation est portée par le Service Solidarités qui réalise également l'instruction des demandes d'aides généralistes (RSA, FSE, AME) et spécialisées pour les personnes en situation de handicap, enfants et adultes (AAH, carte d'invalidité, aide à domicile, entrée en établissement, forfait Améthyste, transport adapté pour Personnes à Mobilité Réduite).

Actions

Action 1 - Pérennisation de la PASS

- **Accompagnement** des personnes sans droits ouverts pour effectuer les demandes de PUMA, AME ; accompagnement des patients sans complémentaire santé pour effectuer les demandes et le suivi des dossiers de la C2S.
- Mobilisation de la PASS dans le cadre **d'actions "aller-vers"** organisées par le CCAS ou le SSPH : Août Secours Alimentaire, ateliers santé auprès des apprenants en Français, Forums santé en FTM, CHU, CHRS ; mobilisation dans le cadre du parcours de santé pour les jeunes (Dclic santé).
- A partir de 2025, partenariat avec le Bus santé de l'hôpital Jean Verdier (PASS mobile).

Action 2 - Animation du Réseau Santé précarités

- Pérennisation du réseau, composé de 80 acteurs intervenant dans le champ de la précarité, de la santé, du social, autour d'une **plénière** par an et des **petits-déjeuners** bimestriels dans les structures, pour améliorer l'interconnaissance et les orientations entre les acteurs.
- Mise en place de groupes de travail selon les besoins identifiés (addictions, hygiène...).

Action 3 - Mutuelle communale

- Suivi de la **convention** de partenariat entre la Ville (Directions de la Santé et des Solidarités / CCAS) et la Mutuelle familiale, mutuelle communale retenue en 2024 (convention de partenariat jusqu'en 2028).
- Mise en place d'**actions communes** de prévention.

Action 4 - Veille et communication

- Mise en place d'une veille des ressources et acteurs de l'accès aux droits de santé ; suivi de l'évolution de la législation.
- Information et communication, en lien avec Soliguide et le site internet de la ville, auprès des professionnels et habitants.

Action 5 - Réflexion autour de la domiciliation

Mission obligatoire des CCAS, la question de la domiciliation est centrale dans l'accès aux droits de santé. Pilotée par le CCAS, une réflexion sera menée avec les structures agréées (Emmaüs Alternatives) et les partenaires (SSD, CHI) pour préciser les enjeux, moyens, critères et conditions d'accès.

Partenaires

- Ville : Directions Citoyenneté et vie des quartiers ; Jeunesse et éducation populaire ; Prévention, Sécurité, Tranquillité Publique ; Service Intégration
- Département
- CSAPA Mosaïque et Rabelais, CAARUD Proses
- Hôpitaux André Grégoire et Jean Verdier
- Emmaüs Alternatives, Migrations santé, Ecole enchantée, CPTS

Bilan / évaluation

- Action 1 : File active, nombre de dossiers aboutis, nombre d'actions aller-vers, de bénéficiaires
- Action 2 : Nombre de réunions, partenaires, petits-déjeuners / structures visitées, satisfaction
- Action 3 : Nombre d'adhérents (agents / habitants), nombre de COPIL, nombre d'actions
- Action 4 : Nombre de ressources identifiées, ...
- Action 5 : Amélioration de la lisibilité de la procédure de la domiciliation

Fiche action 8 - Pérenniser le dispositif de soins de support en cancérologie

Porteur : Ville de Montreuil (Centres Municipaux de Santé)

Contexte

Les **cancers représentent la 2ème cause d'ALD** à Montreuil, avec un taux de prévalence de 2,6% en 2021. On observe une surmortalité par cancer par rapport à l'Île-de-France, notamment pour les cancers du poumon et colorectal.

Les **soins oncologiques de support** sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncohématologiques spécifiques, lorsqu'il y en a ».

Les 4 soins de supports de base sont :

- La prise en charge de la douleur,
- La prise en charge diététique et nutritionnelle,
- La prise en charge psychologique,
- La prise en charge sociale, familiale et professionnelle.

Les 5 soins de supports complémentaires sont :

- L'activité physique adaptée,
- Les conseils d'hygiène de vie (accompagnement au sevrage tabagique ou alcoolique...),
- Le soutien psychologique des proches et aidants,
- Le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité,
- La prise en charge des troubles de la sexualité.

L'offre de soins de support des CMS de Montreuil est composée d'une **équipe pluridisciplinaire** en cours de restructuration autour d'infirmières, médecins, conseillère conjugale et familiale, psychologue, diététiciennes...

L'objectif est de proposer aux patients une offre coordonnée, pluridisciplinaire et de proximité.

Avec comme enjeux, de favoriser l'accès aux soins, de réduire les ruptures de soins, en renforçant l'articulation Ville-Hôpital et en garantissant l'accessibilité financière (soins pris en charge par l'Assurance Maladie ou par la Ville).

Action

Action - **Pérennisation du dispositif et renforcement de l'offre**

- Remise en place du groupe de travail pluridisciplinaire.
- Développement de partenariats pour une prise en charge pluridisciplinaire optimale.
- Orientation des patients vers le dispositif de sport sur ordonnance de la Ville.

Partenaires

- Ville : Direction des Sports
- DAC93 sud
- CPTS
- Mandalia, Belle et bien
- Association Les Battantes et les battants

Bilan / évaluation

- Action : Nombre de réunions, nombre et profil des professionnels impliqués, nombre d'actions, d'interventions, nombre de bénéficiaires / file active, élaboration / utilisation d'outils, satisfaction des bénéficiaires

Fiche action 9 - Renforcer les parcours en périnatalité

Porteurs : Ville de Montreuil (CMS - SSPH) - CPTS - CHI - NEF - PMI

Contexte

Montreuil compte **environ 1 600 naissances domiciliées par an** (1644 en 2021).

Le **taux de mortalité infantile** (décès avant 1 an parmi les naissances vivantes) sur 2012-2021 est de **4,5 pour 1 000** naissances vivantes, contre 4,8 à Est-Ensemble, 4,9 en Seine-Saint-Denis et 3,9 en Ile-de-France.

Les acteurs de la périnatalité sont nombreux sur le territoire : un hôpital intercommunal avec un centre périnatal de type 3, trois CMS proposant consultations en gynécologie et pédiatrie, cinq PMI, le siège de NEF, et des professionnels de santé libéraux.

La Direction de la Santé de la Ville anime un groupe de travail "périnatalité" depuis 2021, qui devient un **groupe périnatal montreuillois** en 2025, co-animé par la Direction de la santé et la CPTS.

Actions

Action 1 - **Animation du groupe périnatal local**

Favorisant les échanges sur les problématiques, les actualités et permettant l'émergence ou le réajustement d'actions, de projets. Organisation de deux plénières annuelles et de groupes de travail en fonction des besoins.

Action 2 - **Promotion d'une consultation prénatale auprès des futurs pères / coparents**

- Mise en œuvre de l'**examen médical** du futur coparent, assuré par un médecin généraliste au sein des CMS et du CHI (entretien de prévention, examen clinique, mise à jour vaccinale, dépistage, adressage vers professionnels relais).
- Pérennisation de la consultation sur le territoire de Montreuil et poursuite du **plaidoyer** visant à intégrer l'examen médical du futur coparent dans le parcours de grossesse.
- **Sensibilisation des professionnels** à la promotion d'un environnement favorable à la santé de la famille, en prenant en compte la santé du futur coparent dès la grossesse.

• Action 3 - **Sensibilisation de la population**

Autour des 1000 premiers jours, avec les acteurs de la périnatalité (NEF, CMS, CHI, PMI...), sensibilisation

aux **facteurs bénéfiques** pour la santé de l'enfant (alimentation, sommeil, stimulation, QAI...) et aux **risques** (usage des écrans, mortalité inattendue du nourrisson, bébé secoué, violences faites aux femmes, dépression post-partum), lors du forum santé, dans les centres d'hébergement, et en consultations (CMS, PMI, CHI, cabinets libéraux...).

• Action 4 - **Sensibilisation des professionnels**

Avec les acteurs de la périnatalité sur différentes thématiques : le suivi des grossesses vulnérables, la dépression post-partum, par l'organisation de table ronde, lors des réunions pluriprofessionnelles des CMS et via la CPTS pour les libéraux.

• Action 5 - **Suivi des femmes en sortie de maternité**

Orientation des femmes sortant de maternité, sans médecin traitant avec ALD, par le CHI vers les CMS pour **suivre leur pathologie chronique**.

Evolution du projet envisagée : ouverture des orientations vers les libéraux via la CPTS et ouverture aux patientes sans ALD.

Partenaires

- Ville : Direction Petite enfance, Mission PEdT / Parentalité
- Ville-Evrard, Unité de Pédiopsychiatrie Périnatale
- Assurance Maladie
- Réseau Santé Précarités, associations, structures d'hébergement...

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre de réunions, partenaires, émergence de problématiques, besoins...
- Action 2 : Nombre de coparents bénéficiaires, taux de vaccination, taux dépistage et diagnostic IST, ouverture de droits...
- Action 3 : Nombre de séances, participants, thématiques abordées
- Action 4 : Nombre de séances, participants, thématiques abordées
- Action 5 : Nombre d'orientations, de femmes ayant un MT suite à l'orientation, lieu du suivi

Fiche action 10 - Renforcer les parcours autour des troubles du neurodéveloppement

Porteurs : Ville de Montreuil (SSPH - CMS - Direction de la Petite Enfance)

Contexte

Les troubles du neurodéveloppement (dont les plus fréquents sont le TDAH, les troubles dys, le TSA...) concernent 1 personne sur 6.

Le caractère invisible de ces troubles, leur méconnaissance, les préjugés et les représentations erronées sont des freins à la prise en charge.

Face à une **prévalence en croissance**, au déploiement de nombreuses ressources mais aussi un sous-diagnostic et une difficulté d'orientation (saturation des filières de prises en soins, difficulté de coordination d'acteurs multiples), les actions prioritaires ci-dessous visent à répondre aux besoins les plus urgents :

- aider au repérage, au diagnostic, à la connaissance des ressources, à l'orientation,
- favoriser le travail en partenariat et de façon coordonnée,
- déployer des actions de prévention de l'épuisement et de soutien aux aidants et aux familles, incluant des possibilités de répit.

Actions

Action 1 - **Structuration du réseau des acteurs et outiller, sensibiliser les professionnels**

- Amélioration de **l'interconnaissance** entre les acteurs, de la **lisibilité des ressources** du territoire, de la connaissance et de l'appropriation des outils de repérage et d'évaluation.
- Pérennisation du **repérage précoce en crèche** et accompagnement des familles par le Pôle Santé de la Direction de la Petite Enfance.
- Poursuite des actions de sensibilisation/formation des agents à **l'accueil d'enfants ayant des TND** dans les structures municipales (personnel crèche, ATSEM, animateurs et directeurs d'accueils de loisirs).
- Développement et formalisation des accompagnements aménagés entre les crèches et les écoles (préparer la rentrée petite section).
- Développement du réseau des Référents Santé et Accueil Inclusif.

Action 2 - **Amélioration de l'accès aux diagnostics**

En s'appuyant sur la Plateforme de Coordination et d'Orientation (TND93),

- Amélioration de la **graduation des soins** et de l'orientation vers les différentes filières de soins en fonction de la nature des troubles et de leurs retentissements.
- Réflexion sur l'accès financier aux diagnostics, notamment au bilan neuro-psychologique pour les familles les plus en difficulté (isolement, méconnaissance des ressources, précarité économique...).

Action 3 - **Organisation du réseau des familles**

Pour prévenir l'épuisement, favoriser le bien-être,

- Organisation de **moyens de répit** pour les parents, de temps d'échanges et de rencontres en crèches.
- Pérennisation et **élargissement de l'offre** : AFG Autisme à l'école Aragon, projet de l'association Autisme les Caméléons...

Partenaires

- Ville : Directions Education, Enfance, Jeunesse et éducation populaire...
- Maison de l'Autisme, CRAIF, CAMSP
- Etablissements : HPRA, CMPP, CMP Enfants Ados, IME (Les enfants terribles), AFG Autisme ...
- Services : SESSAD...
- LSDJ formation
- Département (MDPH, PMI), Education Nationale
- CPTS

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre d'actions, de rencontres professionnelles, de participants, nombre et type d'outils identifiés, mis en place
- Action 2 : Nombre de diagnostics facilités, réalisés, pris en charge
- Action 3 : Offre de répit, nombre de places concernées en crèches

Fiche action 11 - Mieux accompagner la perte d'autonomie et le soutien aux proches aidants

Porteurs : Ville de Montreuil (SSPH - Direction des Solidarités / CCAS) - Département

Contexte

En 2020, la ville compte 14 109 **personnes âgées** de 65 ans et plus, représentant 12,7% de la population communale. Chez les 80 ans et plus, 31% vivent en couple, 50% vivent seules (contre 34% en IDF), 10% avec des proches et 9% en institution.

Les problématiques liées à la perte d'autonomie concernent également des **personnes en situation de handicap** et celles vivant avec un **trouble psychique**.

En Île-de-France, **780 000 personnes viennent régulièrement en aide à un proche** en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Peu d'entre elles se reconnaissent comme aidants.

On estime que 15 à 20 % d'entre elles consacrent plus de 50 heures par semaine à cet accompagnement, avec des conséquences comme l'épuisement physique et psychologique, le stress, les pathologies réactionnelles, l'isolement social.

Les enjeux de cette fiche action sont :

- le **repérage précoce des situations** des personnes en perte d'autonomie et de leur entourage, (et le fait qu'ils puissent s'identifier comme aidants),
- une **meilleure connaissance et articulation de l'offre existante**.

Actions

Action 1 - Développement de l'aller-vers

En lien avec les acteurs de proximité (antennes de vie de quartiers, centres sociaux, associations...), pour favoriser les actions au plus près des habitants, en pieds d'immeubles :

- Organisation d'actions telles que forum santé, caravane des aidants, journée nationale des aidants.
- Organisation de permanences.
- Amélioration de la communication sur l'existant (formation, actions de répit, groupe de paroles...).

Action 2 - Sensibilisation, formation des professionnels

- Information sur les dispositifs existants pour les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants, notamment auprès des libéraux.
- Développement du repérage des jeunes aidants scolarisés, notamment avec l'Education nationale.

Action 3 - Poursuite de la dynamique de déploiement du guichet intégré

- Poursuite du guichet intégré "Personnes âgées" et élargissement à destination des personnes en situation de handicap, en lien avec les travaux autour de "Qui fait quoi pour le handicap à Montreuil" répondant à toutes les questions pour les personnes en perte d'autonomie et leur entourage.
- Accès pour le grand public aux informations utiles en lien avec le nouveau site de la Ville.
- Intégration progressive des outils fonctionnels du e-parcours (DMP...)

Partenaires

- Ville : Direction Education
- Groupe Hospitalier Grand Paris Nord-Est
- Education nationale, Département (MDPH)
- DAC, DIH
- Tiers-lieu Autonomie "Fait-tout"
- Associations : UNAFAM, CPTS, Solienka
- EPS Ville Evrard
- Etabliss. et services médico-sociaux : SSIAD...

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre d'actions, participants, évolution de l'étoffement et du recours à l'offre
- Action 2 : Nombre de professionnels formés par typologie de situations, nombre de jeunes repérés comme aidants
- Action 3 : Déploiement des outils et formations

Fiche action 12 - Accompagner les situations de Diogène et Noé

Porteur : Ville de Montreuil (Service Communal d'Hygiène et de Santé)

Contexte

Le **syndrome de Diogène** est un trouble comportemental, caractérisé par une négligence extrême de l'hygiène personnelle et domestique, ainsi que par une tendance à accumuler des objets de manière compulsive. Les personnes atteintes de ce syndrome vivent généralement dans des conditions insalubres et peuvent s'isoler socialement. Le **syndrome de Noé** est l'équivalent pour l'accumulation d'animaux domestiques.

A Montreuil, on observe une augmentation du nombre de cas, notamment depuis 2020, avec en 2024, **23 dossiers actifs au SCHS**.

L'impact de ces syndromes est important sur la santé mentale, la souffrance de la personne concernée, souvent touchée par une **co-morbidité** et une **mortalité prématurée**. L'impact sur le **voisinage** est également non négligeable.

La Ville de Montreuil, à travers son SCHS, met à disposition l'équivalent de **2 ETP** (pôles social et technique) sur les questions de Diogène / Noé. Ce travail se décompose en plusieurs actions :

- accompagnement social, spécifique à Montreuil,
- intervention technique et juridique,
- suivi sanitaire.

Actions

Action 1 - **Sensibilisation / formation des professionnels**

Pour un repérage précoce et un accompagnement adéquat, via les RPP (réunions pluri-professionnelles au sein des CMS), la CPTS (libéraux), mais aussi en direction des gardiens d'immeubles, des GUP (gestionnaires urbains de proximité au sein des antennes de vie de quartier)...

Action 2 - **Réappropriation des logements**

En plusieurs étapes, par :

- L'intervention des prestataires du nettoyage.

- La mise en place de services d'aide à domicile par des structures associatives ou privées.
- L'accompagnement et le soutien psychologique via les associations partenaires.
- La réappropriation de son lieu de vie avec l'expertise des Compagnons bâtisseurs.

Action 3 - **Prévention de la récurrence**

travail pluriprofessionnel, par :

- La coordination des actions d'accompagnement médico-social (RESAD, RCP, DAC, Cap'santé...).
- Le soutien et l'écoute dans le parcours de vulnérabilité (mise sous protection juridique, accompagnement vers l'autonomie...).
- L'accompagnement et l'amélioration des liens sociaux et de l'accès aux droits, aux services, à la santé, à un logement adapté (Pension de famille, Résidence Sociale, Mutation de logement social, EHPAD, EHPA, ...).

Partenaires

- Ville : Directions Démarches, Droit et Document ; Citoyenneté et vie des quartiers ; Solidarités / CCAS ; Urbanisme et habitat
- Préfecture
- Est-Ensemble Habitat
- EPSVE
- Associations dont Cap'santé, Compagnons bâtisseurs, CPTS
- Etablissements médico-sociaux

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre de réunions, séances, participants
- Action 2 : Nombre de logements nettoyés, nombre d'aides à domicile mises en place, d'accompagnements, amélioration du pouvoir d'agir des personnes concernées
- Action 3 : Nombre de dossiers classés, de relogements, placements en structures médicalisées, d'orientations vers les services...

Fiche action 13 - Sensibiliser et former les agents de la ville et les acteurs du territoire à la santé, la santé mentale et au handicap

Porteurs : Ville de Montreuil (Service de Santé Publique et Handicap)

Contexte

Les déterminants de la santé sont aussi variés que nombreux : milieux de garde, scolaire, de travail, logements, réseaux de pistes cyclables, parcs et nature, équipements sportifs, culturels...

“La santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé” (OMS, 2014).

Cela nécessite une sensibilisation des acteurs pour intégrer les problématiques de santé et de handicaps à leurs projets (de la conception à la réalisation), et ainsi participer à une **ville plus favorable à la santé et plus inclusive**.

Au niveau d'une collectivité territoriale, le Contrat Local de Santé est un outil permettant cette approche intersectorielle de la santé.

Actions

Action 1 - La Santé dans les autres Directions

Par la participation de la Direction de la Santé aux projets et instances des autres Directions de la Ville, notamment le PEdT (parentalité et santé), le PLUI (aménagement et santé dont installation des acteurs et libéraux), les travaux de la Croix-de-Chavaux (implication de personnes en situation de handicaps), le Contrat de Ville (ASV, volet santé), le logement inclusif (logement et santé mentale), etc.

Action 2 - Autour de la CCA

Instance réglementaire, la Commission Communale d'Accessibilité amène les différentes Directions de la Ville (enfance, éducation, espaces publics et mobilités, urbanisme et logement...) à prendre en compte les problématiques liées à l'accessibilité universelle et à contribuer à l'élaboration de son rapport annuel (bilan et perspectives).

Action 3 - Sensibilisation à la santé mentale et aux handicaps

- Déploiement des formations PSSM et des ateliers autour de la santé mentale, outils de déstigmatisation de la santé mentale, favorisant alors l'accueil des personnes avec des troubles psychiques dans les services publics et plus largement dans la cité.
- Diffusion de la Newsletter de la MDPH et de son programme de formations.
- Diffusion de l'offre de webinaires “Bien se connaître pour mieux se saisir” (Service Public Départemental de l'Autonomie).

Action 4 - Accueil d'enfants en situation de handicaps

Pérennisation et inscription dans le plan de formation de la DRH des sessions proposées par la Mission Handicap pour **sensibiliser et former les agents accueillant des enfants en situation de handicaps** à toutes les étapes de leur vie : crèches, écoles, accueils de loisirs, antennes jeunesse, équipements culturels (...).

Partenaires

- Ville : Directions Ressources humaines, Petite enfance, Enfance, Education, Jeunesse et éducation populaire, Développement culturel, Espaces publics et mobilité, Bâtiments...
- Collèges des personnes qualifiées de la CCA

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre et types de projets impliquant la santé
- Action 2 : Nombre et type de professionnels / personnes concernées impliquées, bilan annuel
- Action 4 : Nombre de sessions, nombre et profils des participants, amélioration de l'accueil
- Action 5 : Nombre de sessions, agents formés

Fiche action 14 - Favoriser un habitat et un cadre de vie sains

Porteurs : Ville de Montreuil (SCHS - Direction de l'environnement et du cadre de vie)

Contexte

La **lutte contre l'habitat insalubre** représente la mission centrale du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de Montreuil. Elle concerne notamment les problématiques de saturnisme, de qualité de l'air intérieur (QAI). La Ville est également signataire de la charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens.

La Direction de l'Environnement et du cadre de vie assure le suivi des problématiques de pollution sur la ville. Héritée de son long passé industriel et agricole, la pollution des sols émerge ces dernières années comme un **sujet majeur de santé environnementale**.

Par ailleurs, le bruit et la pollution extérieure apparaissent comme principales sources d'exposition environnementale. Sans faire l'objet d'une action spécifique, elles sont prises en compte, notamment en lien avec le développement des mobilités douces.

Actions

Action 1 - Prévention et prise en charge du saturnisme

- **Sensibilisation** des Montreuillois à la présence de plomb dans les jardins, les immeubles d'avant 1949.
- **Repérage et diagnostic** des immeubles à risque : date de construction, état d'entretien, antériorité des cas d'intoxication, fréquentation des enfants.
- **Enquête environnementale** en cas de suspicion ou signalement ; diagnostic, accompagnement et suivi des personnes intoxiquées (plombémie, logement).

Action 2 - Sensibilisation autour de la QAI

Sensibilisation des Montreuillois, des bailleurs et des professionnels à la qualité de l'air intérieur, les risques, les sources (produits ménagers, tabac, moisissures...), les pratiques d'entretien (VMC...) lors d'actions collectives (forum santé), formations.

Action 3 - Sensibilisation au moustique tigre

Par des campagnes d'information grand public et des contrôles sur les zones signalées, en respectant la biodiversité.

Action 4 - Sensibilisation autour des perturbateurs endocriniens (PE)

- Généralisation de l'utilisation de produits et jouets sans perturbateurs endocriniens dans les crèches.
- Sensibilisation autour des produits d'entretien ménager respectueux de la santé et de l'environnement, notamment sur le forum santé.

Action 5 - Sensibilisation et accompagnement autour de la pollution des sols

- Sensibilisation des Montreuillois par l'organisation d'ateliers d'analyses de la terre de leur jardin prélevée par eux-mêmes.
- Réalisation d'études de sol complètes et préconisation de mesures d'adaptation des parcelles et des pratiques à la réalité de la pollution des sols dans les Mûrs-à-Pêches.
- Réflexion pour la création d'un **observatoire éco-citoyen des pollutions** pour développer une connaissance locale des enjeux de santé environnement et renforcer le dialogue territorial entre les différents acteurs.

Partenaires

- Ville : Direction Petite enfance
- ARS, Département, Education nationale
- Bailleurs
- Les Fourmis vertes, Voisins Malins
- SecurAgri, Cerema, Institut Ecocitoyen pour la connaissance des pollutions (IECP)

Bilan / évaluation

- Action 1 : Nombre de séances organisées, de participants, de repérages, de prescripteurs, de plombémies réalisées dont positives, nombre de relogement, évolution de l'état de santé
- Action 2 : Nombre de séances organisées, nombre de participants
- Action 3 : Outils élaborés et distribués
- Action 4 : Nombre de séances organisées, nombre de participants
- Action 5 : Nombre d'ateliers et études réalisés, nombre et profil des partenaires engagés, qualité des échanges

Fiche action 15 - Favoriser l'accès au sport pour toutes et tous

Porteurs : Ville de Montreuil (Direction des Sports - Direction de la Santé)

Contexte

La prévalence des maladies chroniques est élevée à Montreuil. En effet, en 2021, **plus de 20% de la population communale était en ALD** : 4,6% pour diabète, 2,5% pour cancers, 2,3% pour affections psychiatriques de longue durée, 1,3% pour maladies coronaires. A ces prévalences, s'ajoutent les risques liés au surpoids et à l'obésité, à la sédentarité, au vieillissement. L'activité physique a un impact positif très fort sur l'état de santé, tant en préventions primaire que secondaire ou tertiaire.

En 2016, la ville a décidé de mettre en place un dispositif de "sport sur ordonnance" permettant aux personnes ayant une pathologie chronique, en surpoids ou obèses, ou encore sédentaires, de pratiquer une **activité physique adaptée (APA) à leur santé et à leur âge**.

Le **"sport santé"** est co-piloté par les Directions de la Santé et des Sports, et composé d'une équipe pluridisciplinaire sportive (éducateurs sportifs) et (para)médicale (médecins, kinésithérapeute, diététiciennes).

Le parcours médical est actuellement interne au CMS : le patient est orienté par un professionnel de CMS vers le médecin du sport, qui évalue la capacité à intégrer ce dispositif directement ou à passer par une réadaptation en kinésithérapie avant.

Actions

Action 1 - Poursuite du **dispositif Sport santé**

- **Dispositif Passerelles** : Deux sessions par an, de 5 mois chacune, à raison de 3 séances par semaine - 2 avec les éducateurs sportifs de la Ville, au centre Arthur Ashe, et 1 avec un club sportif (permettant de préparer la pérennisation de la pratique sportive après le dispositif).
- **Dispositif Tremplin** : Mis en place en 2020, permettant aux personnes orientées entre deux sessions de commencer, une fois par semaine, la pratique de l'APA (35 à 70 personnes par an) en attendant d'intégrer Passerelles.

Action 2 - **Recensement et outillage des éducateurs et clubs sportifs**

- Recensement des **clubs habilités en APA** et ceux accueillant des personnes en situation de **handicap** (handisport, sport adapté).
- Organisation de **formations** pour les éducateurs sportifs : Premiers Secours en Santé Mentale, APA, accueil de personnes en situation de handicap ("club inclusif", Département).

Action 3 - **Habilitation en Maison sport santé**

Habilitation du dispositif en **Maison Sport Santé** au 1er semestre 2025.

Objectifs : diversifier les prescripteurs, augmenter la capacité d'accueil des bénéficiaires, sensibiliser et former les professionnels de santé et les clubs sportifs du territoire à l'activité sportive adaptée, offrir plus de perspectives sportives aux bénéficiaires en fin de cycle.

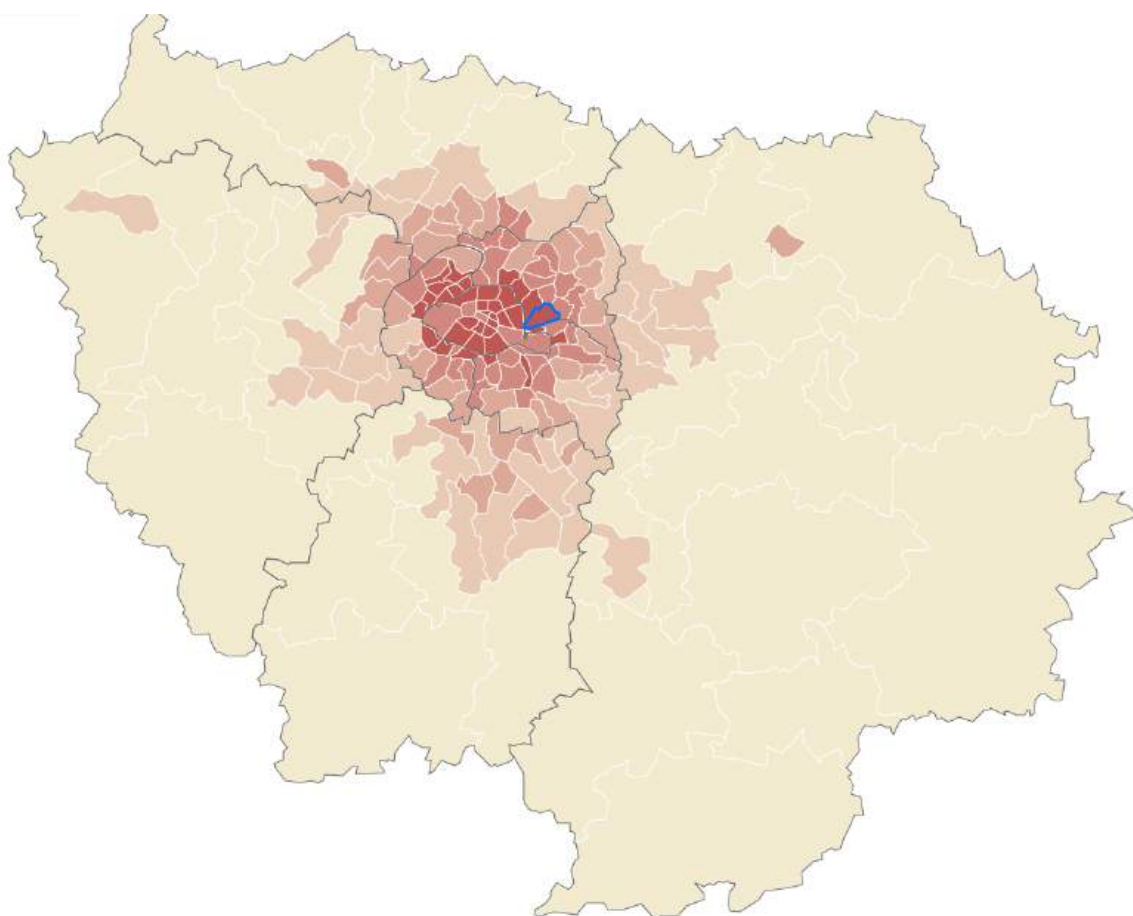
Partenaires

- Clubs sportifs de la ville, dont le Club Athlétique de Montreuil
- Moove toi
- CPTS
- Centre hospitalier André Grégoire

Bilan / évaluation

- Action 1 : Professionnels impliqués, nombre de sessions d'APA, de bénéficiaires, satisfaction des participants, évolution des tests, poursuite de l'APA au delà du dispositif, évolution de l'état de santé des bénéficiaires
- Action 2 : Nombre de clubs formés en APA, accueillant des personnes en situation de handicap, formés en PSSM...
- Action 3 : Obtention de l'habilitation, nombre de prescripteurs, de bénéficiaires, de séances, nombre de clubs dans le dispositif...

Annexe 1 : Diagnostic territorial de santé



Un environnement favorable

Une politique municipale engagée et volontariste

La Ville de Montreuil s'est engagée très tôt dans la santé, avec, en 1907, le déménagement et l'agrandissement du dispensaire municipal rue Kleber, et dès 1945, la mise en place de campagnes de dépistage de la tuberculose. Depuis lors, l'offre municipale de soins et la politique locale de santé publique n'ont cessé de se développer, au-delà des compétences réglementaires des communes.

3 Centres Municipaux de Santé (CMS) répartis sur le territoire, avec une **PASS** de ville :

- Favorisant l'accès à la santé, et participant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
- Proposant une offre de soins variée, en médecine générale, médecine spécialisée, soins infirmiers, kinésithérapie, soins dentaires, diététique, psychologie et accès aux droits de santé.

=> une centaine d'agents dont 70 professionnels de santé

1 Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)

Composé d'un pôle technique, d'un pôle social, d'un pôle sanitaire et d'un pôle administratif et financier.

=> 18 agents

1 Service de Santé Publique et Handicap (SSPH)

Composé des missions Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Santé mentale et Mission Handicap.

=> 6 agents

Un **Contrat Local de Santé (CLS)** depuis 2012.

Un **Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)** depuis 2012.

Un **Atelier Santé Ville (ASV)** depuis 2002.

Une **Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)** des personnes handicapées depuis 2008.

Une **Ville engagée dans une approche transversale de la santé**, promouvant la santé dans toutes les Politiques publiques, avec le développement de nombreux projets inter-directionnels avec les Directions des Sports, de l'Urbanisme et habitat, de la Petite enfance, de l'Education, de l'Enfance, de la Jeunesse et éducation populaire, des Solidarités / CCAS, de l'Environnement et cadre de vie, de la Prévention, sécurité, tranquillité publique, de la Citoyenneté et vie des quartiers, avec la mission PEDT / Parentalité, avec le service Intégration...

Une **Ville engagée dans la CPTS**, créée en 2022, labellisée en 2024, à travers la contribution au Projet de santé et la présence d'agents de la Ville au Bureau de l'association.

Ville adhérente au **Réseau Français des Villes-Santé OMS**.

Ville signataire de la **charte Programme National Nutrition Santé (PNNS)**.

Ville signataire de la **charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens**.

Un environnement favorable

De nombreux acteurs engagés dans la santé

Outre les acteurs sanitaires présents sur le territoire,

- le **Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire**, rattaché au Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord Est,
- l'**Etablissement Public de Santé Ville-Evrard**,
- les services du **Département**, PMI, Centre Départemental Prévention Santé, Pôle de santé bucco-dentaire,
- l'**Hôpital pédiatrique** HPRA de l'UGECAM,

Le territoire est doté de **nombreux acteurs associatifs** intervenant dans les champs :

- des addictions (Proses, CSAPA capasscité Rabelais),
- de la lutte contre les IST (Aides, Sida Info Service...),
- de la santé mentale (GEM, UNAFAM, Bol d'air, Solienka...),
- des cancers (Les Battantes et les battants),
- du handicap (AFM93, Handicaps Ensemble, Deux mains pour s'entendre...)
- ...

Les associations intervenant dans le champ de la **précarité** (Emmaus alternatives...), les structures d'hébergements (Cité Caritas...) et les bailleurs (Est Ensemble Habitat, Adef, Adoma, ...) sont également des acteurs avec lesquels sont mises en place de nombreuses actions.

De même, les nombreuses **associations locales**, de quartiers (LEA, Vivons notre quartier...) sont autant d'acteurs mobilisés dans le champ de la prévention et de l'accès à la santé.

La **Mutuelle Familiale**, avec laquelle la Ville a contractualisé le nouveau contrat de mutuelle communale en 2024, est également un acteur local d'accès aux soins et de prévention.

Dans le champ du handicap, Montreuil compte un grand nombre d'**établissements et services médico-sociaux** (ESMS) : ESAT, IME, SAS, SESSAD, FAM, EMP (...). Le Service de Santé Publique et Handicap, via la Mission Handicap, anime le réseau partenarial des ESMS.

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** de Montreuil, dont l'Accord Conventionnel Interprofessionnel a été signé en février 2024, compte 105 adhérents en février 2025. Elle organise en priorité l'accès à un médecin traitant, des actions de prévention et d'aller vers (vaccination, promotion des dépistages organisés des cancers), le déploiement de parcours de soins thématiques, l'élaboration d'un plan de gestion de crise sanitaire ambulatoire et l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire.

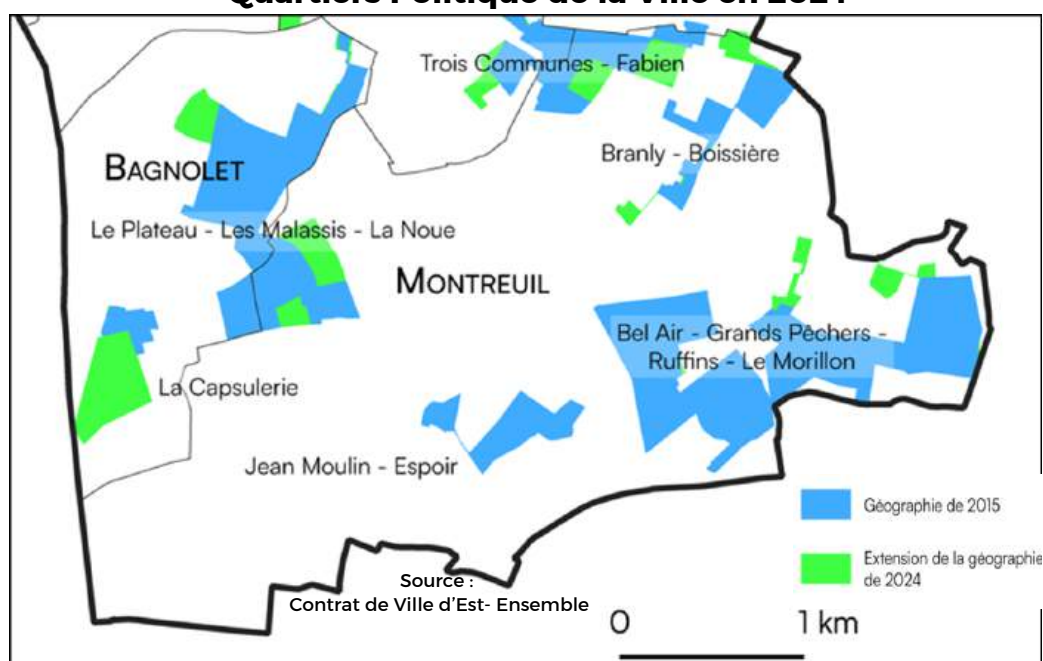
Une grande ville densément peuplée aux portes de Paris

En 2020, Montreuil compte **111 367 habitants** (RP 2020).

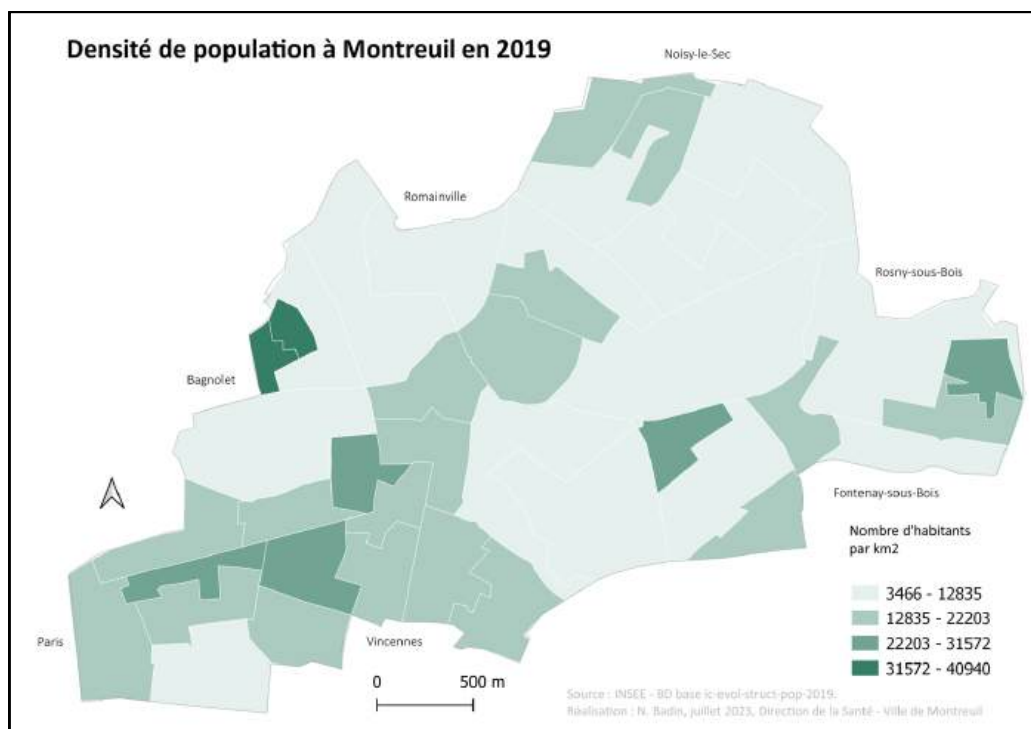
Sur le nouveau périmètre Politique de la Ville (2024), en 2018, **34 000 Montreuillois vivent en Quartiers Politique de la Ville (QPV)**, soit 30,6% de la population.

La densité de population montreuilloise est de 12 481 habitants/km², contre 11 009 pour Est-Ensemble, 6 944 pour le département et 1 016 pour la région. La carte fait apparaître de fortes disparités infra communales avec un quartier très densément peuplé dépassant les 40 000 habitants/km² (La Noue).

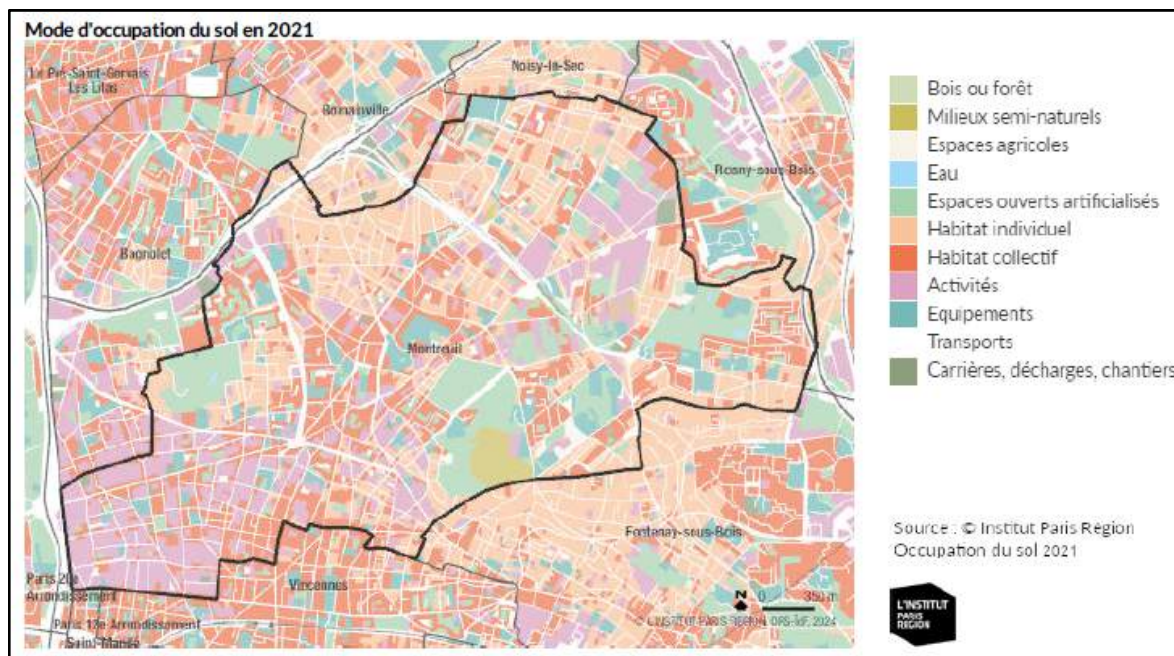
Quartiers Politique de la Ville en 2024



Densité de population à Montreuil en 2019



L'indice d'urbanisation montreuillois est de 83% en 2021 avec le plan d'occupation des sols suivant :



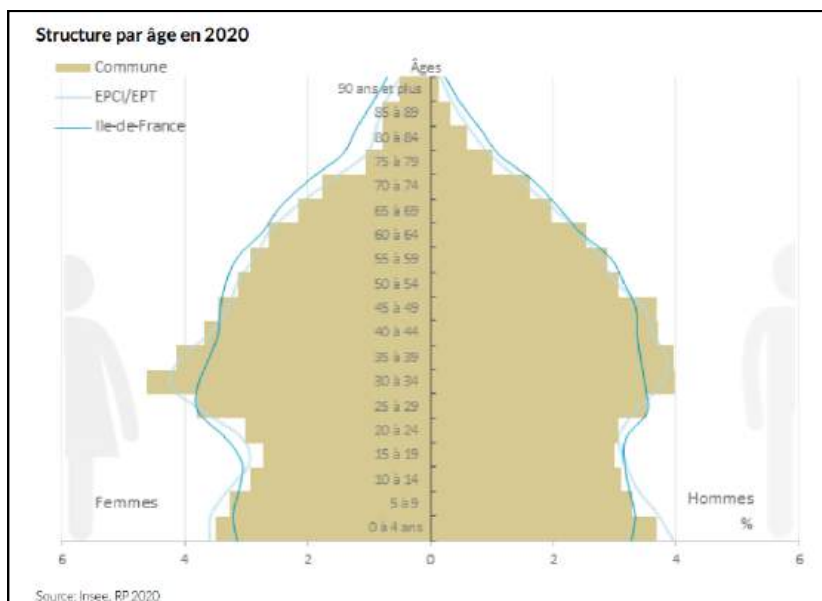
Une population relativement jeune mais vieillissante avec une forte part de seniors vivant seuls

La pyramide des âges montre une **population montreuilloise** plus **jeune** que la moyenne francilienne.

En 2021, la ville comptait **1 644 naissances**, dont 8% nés prématurément.

En 2020, la ville compte **14 109 personnes âgées** de 65 ans et plus, représentant 12,7% de la population communale. Chez les 80 ans et plus, 31% vivent en couple, 50% vivent seules (contre 34% en IDF), 10% avec des proches et 9% en institution.

En 2021, Montreuil compte **1 893 adultes bénéficiaires de l'AAH** et **709 enfants bénéficiaires de l'AEEH**.

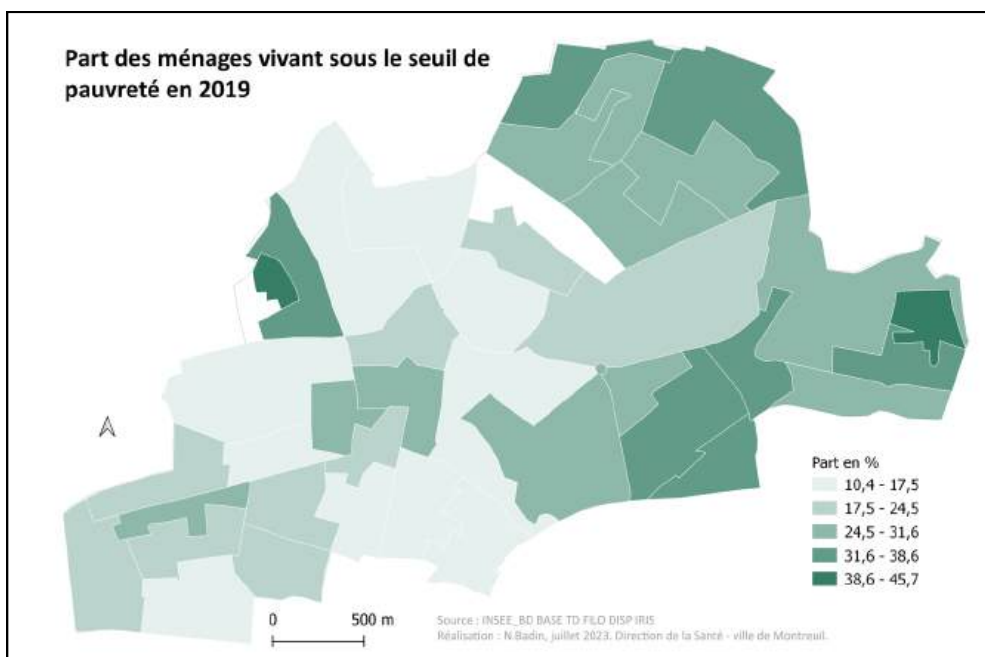
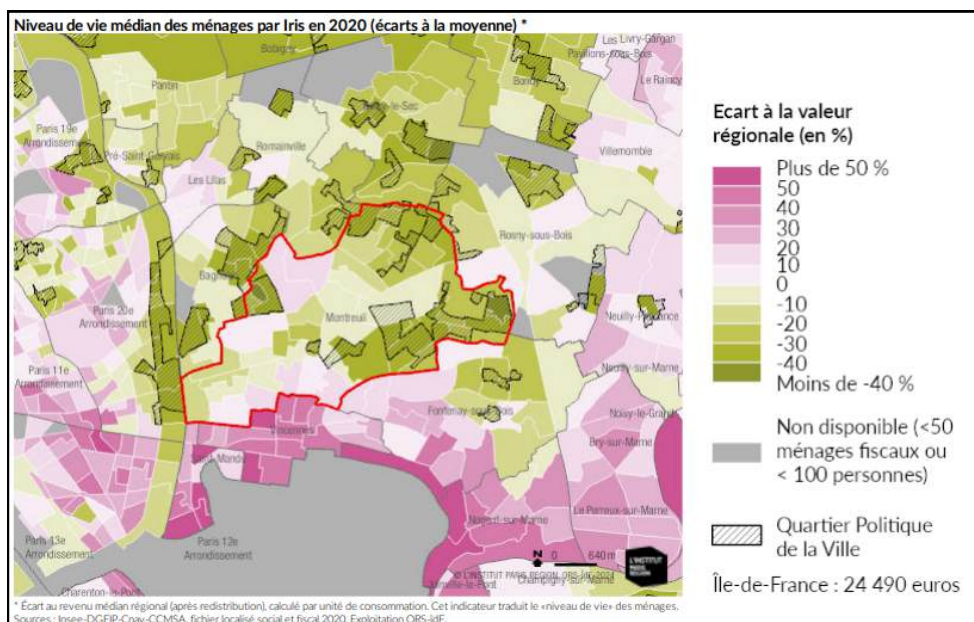


Une ville marquée par de fortes inégalités socio-économiques

L'**IDH-2 de Montreuil est de 0,56** en 2021 (+0,01 point depuis 2017), contre 0,48 en Seine-Saint-Denis et 0,5 pour Est-Ensemble.

La carte représentant le **niveau de vie médian** par rapport à l'Ile-de-France met en évidence de fortes disparités infracommunales avec un découpage Nord / Est et Sud / Ouest.

La part de **ménages vivant sous le seuil de pauvreté** dépasse les 35% dans certains IRIS de La Noue, Montreau Ruffins, Bel Air Grands Pêchers, Ramenas Fabien.



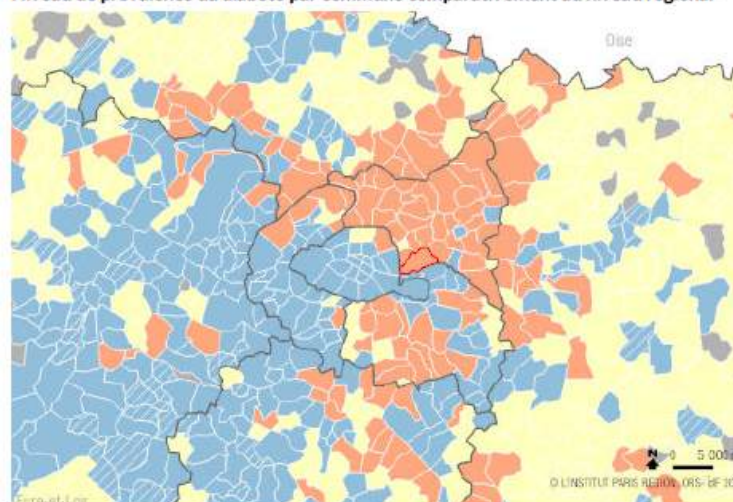
Une prévalence des maladies chroniques élevée

La prévalence des maladies chroniques est élevée à Montreuil. En effet, en 2021, plus de **20% de la population communale étaient en ALD*** : 4,6% pour diabète, 2,5% pour cancers, 2,3% pour affections psychiatriques de longue durée, 1,3% pour maladies coronaires.

On observe une constante hausse de la **prévalence du diabète** à Montreuil : 3,9% en 2016 contre 4,6% en 2021, pathologie pour laquelle on observe une sur-morbidité par rapport à la région.

*Les ALD ne reflètent pas l'exhaustivité des personnes atteintes de maladies chroniques, seulement les cas diagnostiqués et déclarés

Niveau de prévalence du diabète par commune comparativement au niveau régional *

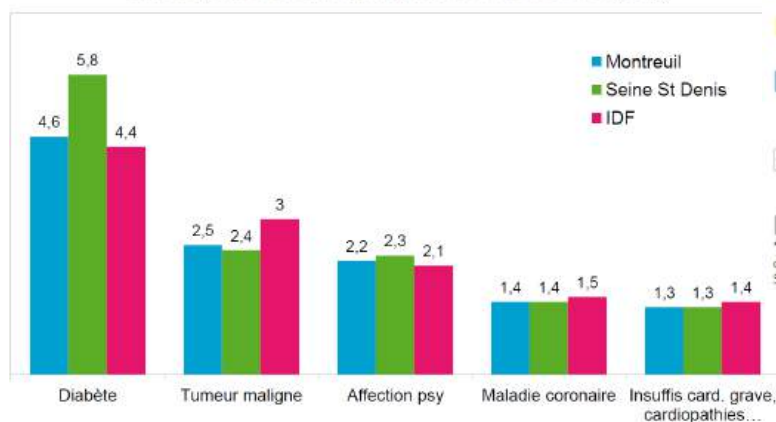


Ecart à la valeur régionale*



* Les comparaisons s'effectuent en ayant tenu compte des différences de structures par âge.
Source : SNDS, cartographie des pathologies, CNAM-2021

Taux de prévalence des 5 principales ALD en 2020-2021 (en %)



Source : CPAM 93

Les cancers et les maladies cardio-vasculaires représentant les 1ères causes de décès

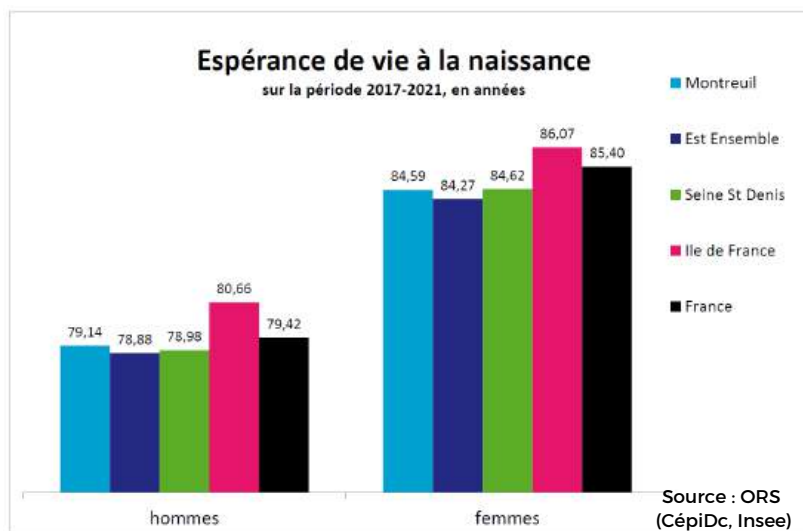
Sur la période 2013-2017, les **cancers représentent 30,1% des décès** annuels moyens, les **maladies cardio-vasculaires 20,4%**.

Pour ces deux principales causes, le niveau de mortalité à Montreuil n'est pas significativement différent de celui de la région.

Des indicateurs de mortalité situés entre le département et la région

A Montreuil, l'espérance de vie à la naissance est de 79,1 ans pour les hommes et 84,6 ans pour les femmes, moyennes supérieures à celle d'Est-Ensemble et de la Seine-Saint-Denis, mais inférieures à celle de l'Ile-de-France.

Le taux de mortalité infantile (décès avant 1 an parmi les naissances vivantes) sur 2012-2021 est de 4,5 pour 1000 naissances vivantes domiciliées à Montreuil, contre 4,8 à Est-Ensemble, 4,9 en Seine-Saint-Denis et 3,9 en Ile-de-France.



Montreuil compte en moyenne 682 décès par an (période 2017-2021, source CepiDc) dont 162 de moins de 65 ans, correspondant à la mortalité prématurée.

Le niveau de mortalité générale et le niveau de mortalité prématurée sont significativement supérieurs à Montreuil par rapport à la région.

En revanche, concernant la mortalité évitable liée au système de soins ou la mortalité évitable liée à la prévention selon la définition de l'OCDE (2019), sur la période 2017-2021, aucun écart significatif n'est observé entre Montreuil et l'Ile-de-France.

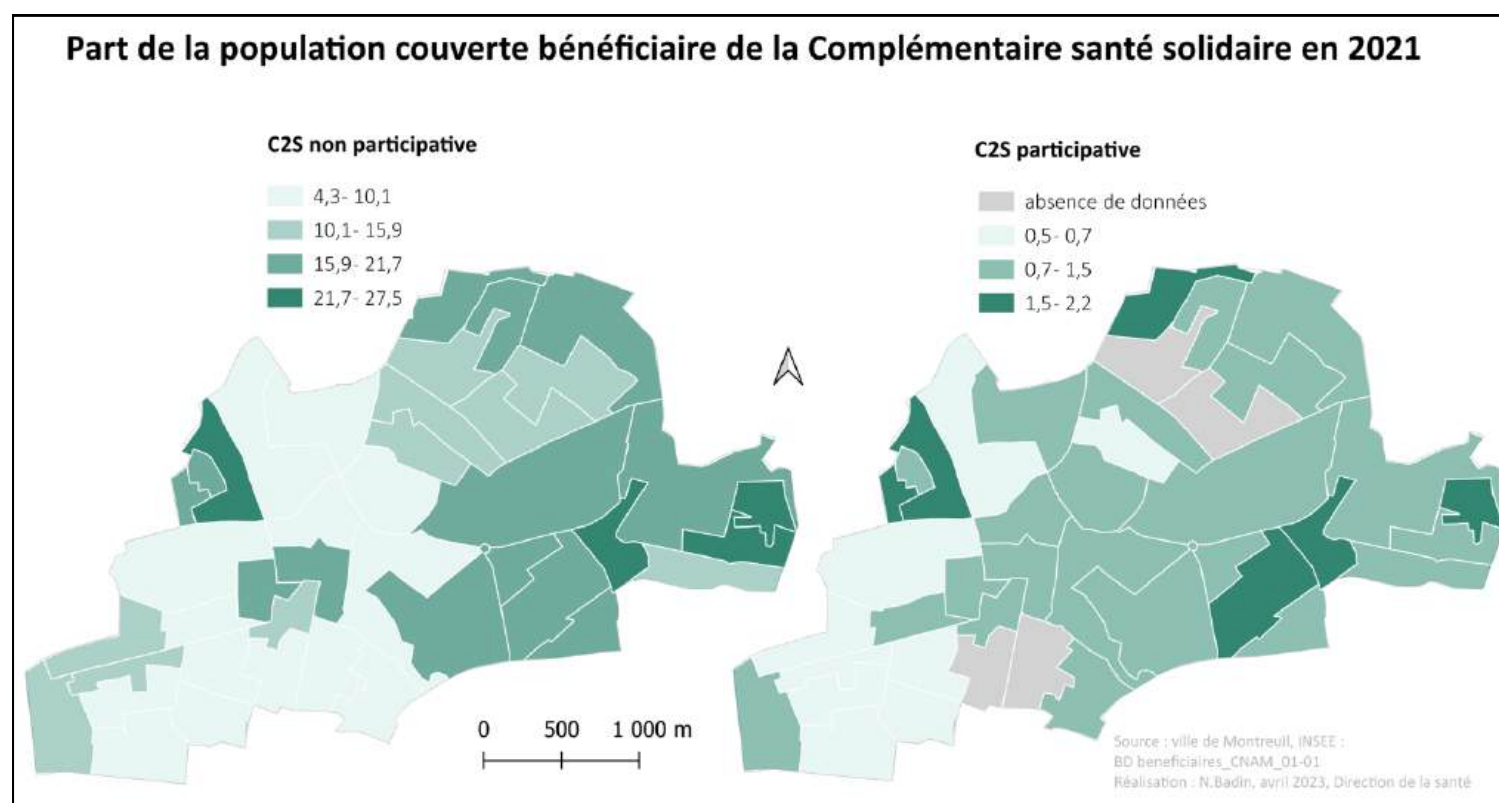
Un accès à la santé encore fragile...

En 2021, **16,6% des Montreuillois** de 17 ans et plus* n'avaient **pas de médecin traitant**, soit près de 15 000 personnes, contre 17,7% en Seine-Saint-Denis, et 15,4% en Ile-de-France. Chez les 70 ans et plus, si cette part baisse, elle reste tout de même à 8%.

En 2021, **17,3% de la population** de 17 ans et plus* était **couverte par la C2S**, contre 20,2% en Seine-Saint-Denis et 10,5% en Ile-De-France.

En 2016, **35% des Montreuillois n'avaient pas de complémentaire santé**.

*personnes ayant consommé au moins un acte dans l'année



...mais de nombreux acteurs engagés

- Les 3 CMS prenant en charge les patients sans droits ouverts, via la PASS de ville.
- La PASS hospitalière du CHI.
- Les dispositifs tels que le Dclic santé pour les jeunes, la consultation prénatale pour les pères.
- Les médiateurs en santé.
- La CPTS qui a pour mission l'amélioration de l'accès aux soins.
- La mobilisation des acteurs à des actions aller-vers.

Une offre de 1er recours disparate sur le territoire

L'offre de 1er recours est concentrée dans le centre et le bas Montreuil. Cependant, le haut Montreuil et l'Est de la ville sont dotés de l'Hôpital intercommunal André Grégoire et de deux Centres Municipaux de Santé.

En 2024, **39 médecins généralistes libéraux** exercent à Montreuil, classée **zone d'intervention prioritaire ZIP+ pour la médecine générale**. Au regard de la pyramide des âges des médecins généralistes, 25% de départs à la retraite sont à prévoir dans les 5 ans à venir.

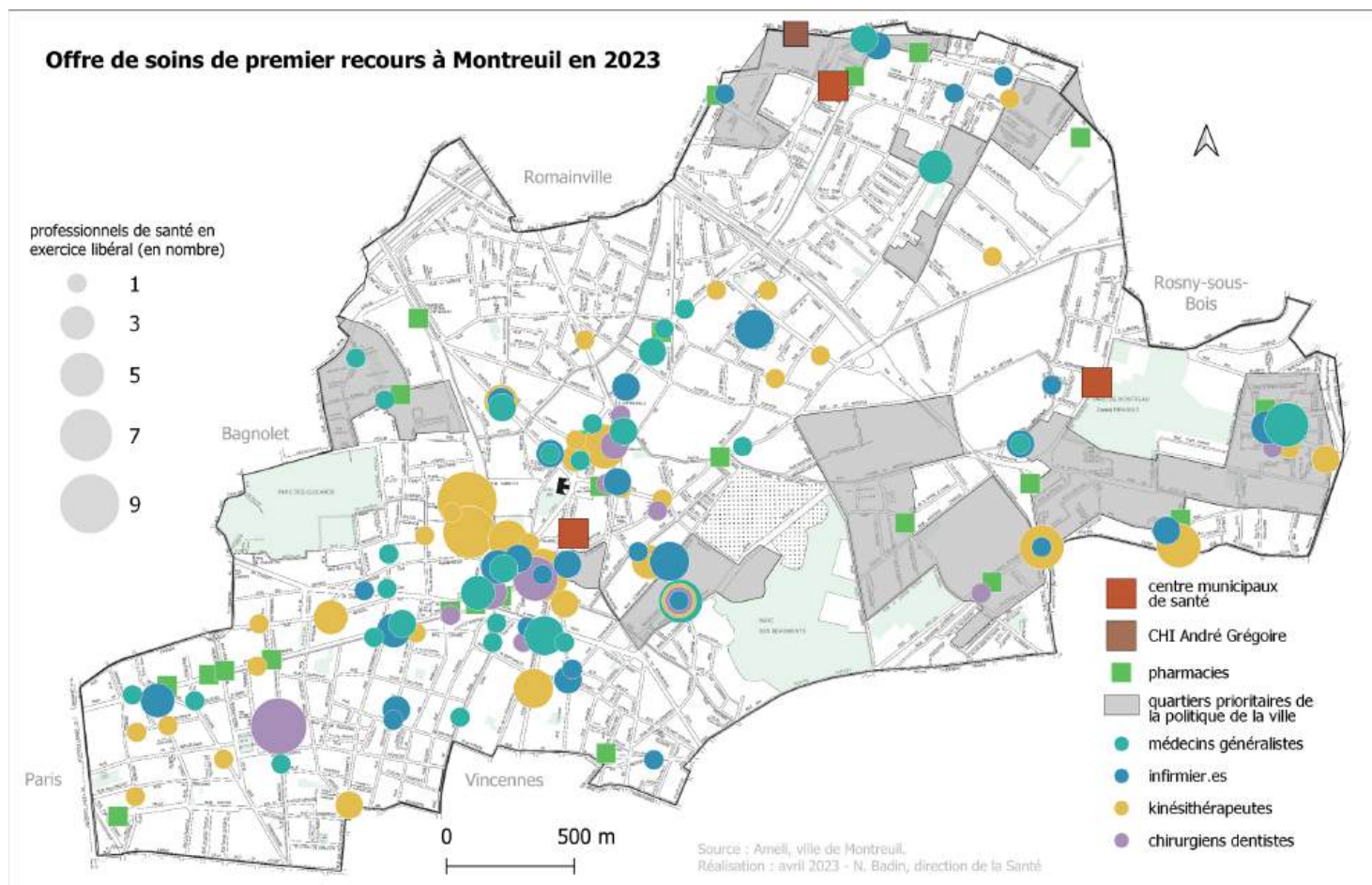
La ville compte 2 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) : Cap Horn Santé ouverte en 2022, et la MSP Wilson en cours de structuration.

La ville compte **3 CMS** : **Savattero** à la mairie, **Daniel Renoult** au Parc Montreuil et **Léo Lagrange** à la Boissière, avec 10 équivalents temps plein de médecins généralistes, 8 de dentistes, 4 de kinésithérapeutes, 14 d'infirmières (dont IPA).

Une file active de plus de 17 000 patients.

La ville compte également une **Maison Médicale de Garde (MMG)** ouverte le soir et le week-end, sur orientation du 15.

L'**hôpital intercommunal André Grégoire** est situé à La Boissière, dans le nord de Montreuil.



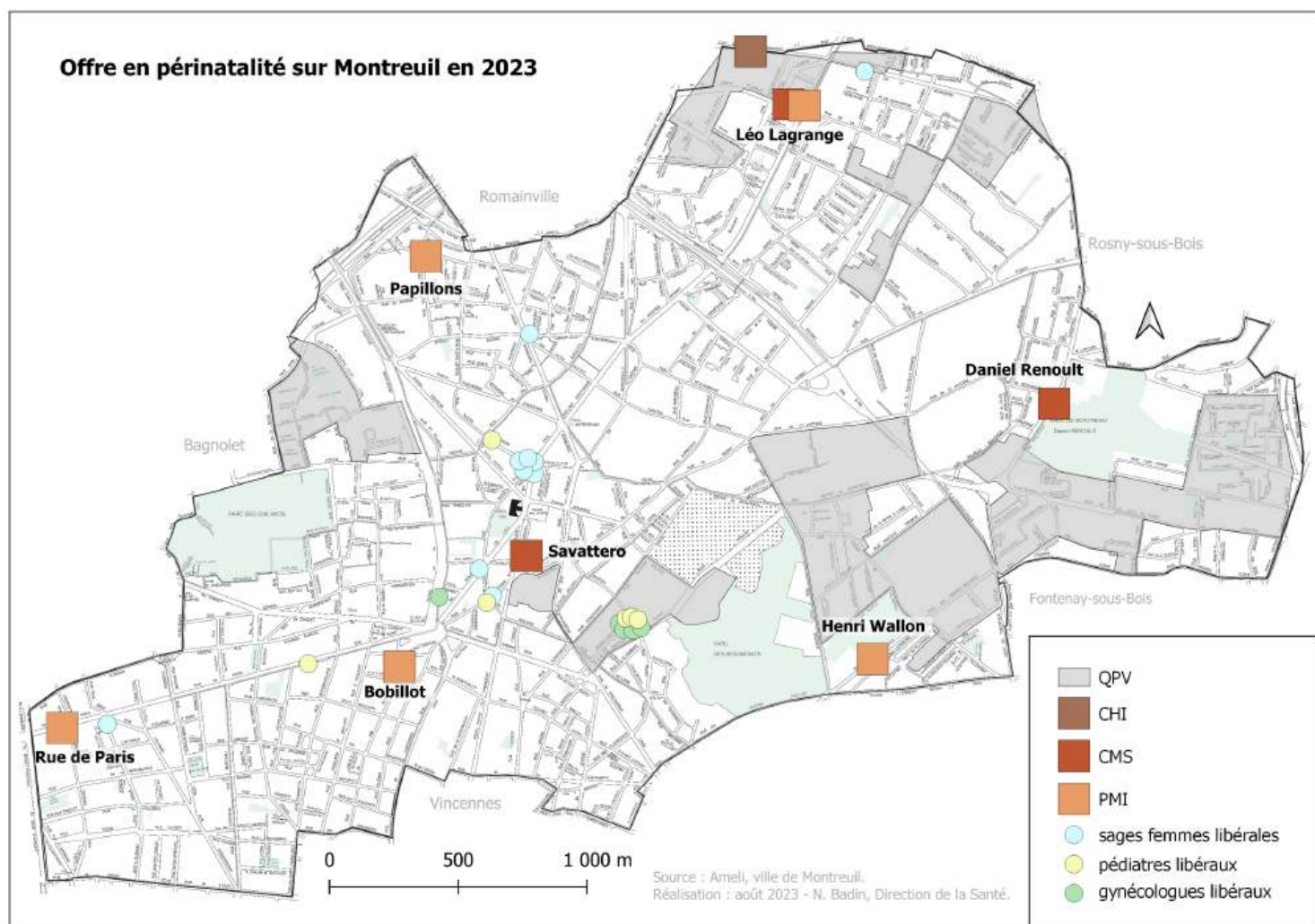
Une offre en périnatalité publique bien répartie, mais privée concentrée dans le centre ville

Montreuil compte **5 PMI** gérées par le Département, un hôpital public doté d'une **maternité de niveau 3**, **3 CMS** proposant suivi gynécologique et pédiatrique et hébergeant des Centres de Santé Sexuelle (ex CPEF).

Le **réseau périnatal NEF** (Naître En Ile-de-France) est installé dans le centre ville.

L'**Unité de Pédiopsychiatrie Périnatale** (UPP) de Ville-Evrard est basée à Noisy-le-Sec, mais s'inscrit dans le réseau périnatal de proximité du centre hospitalier Intercommunal André Grégoire. Elle accueille les parents de la grossesse aux 18 mois de leur(s) enfant(s).

L'**Hôpital Pédiatrique de Réadaptation Alice Blum-Ribes** est un établissement sanitaire pédiatrique de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), appartenant à l'UGE CAM Ile-de-France (Assurance Maladie) et spécialisé dans la prise en charge des jeunes enfants, enfants et adolescents âgés de 0 à 18 ans.



Une offre en psychiatrie et en santé mentale variée

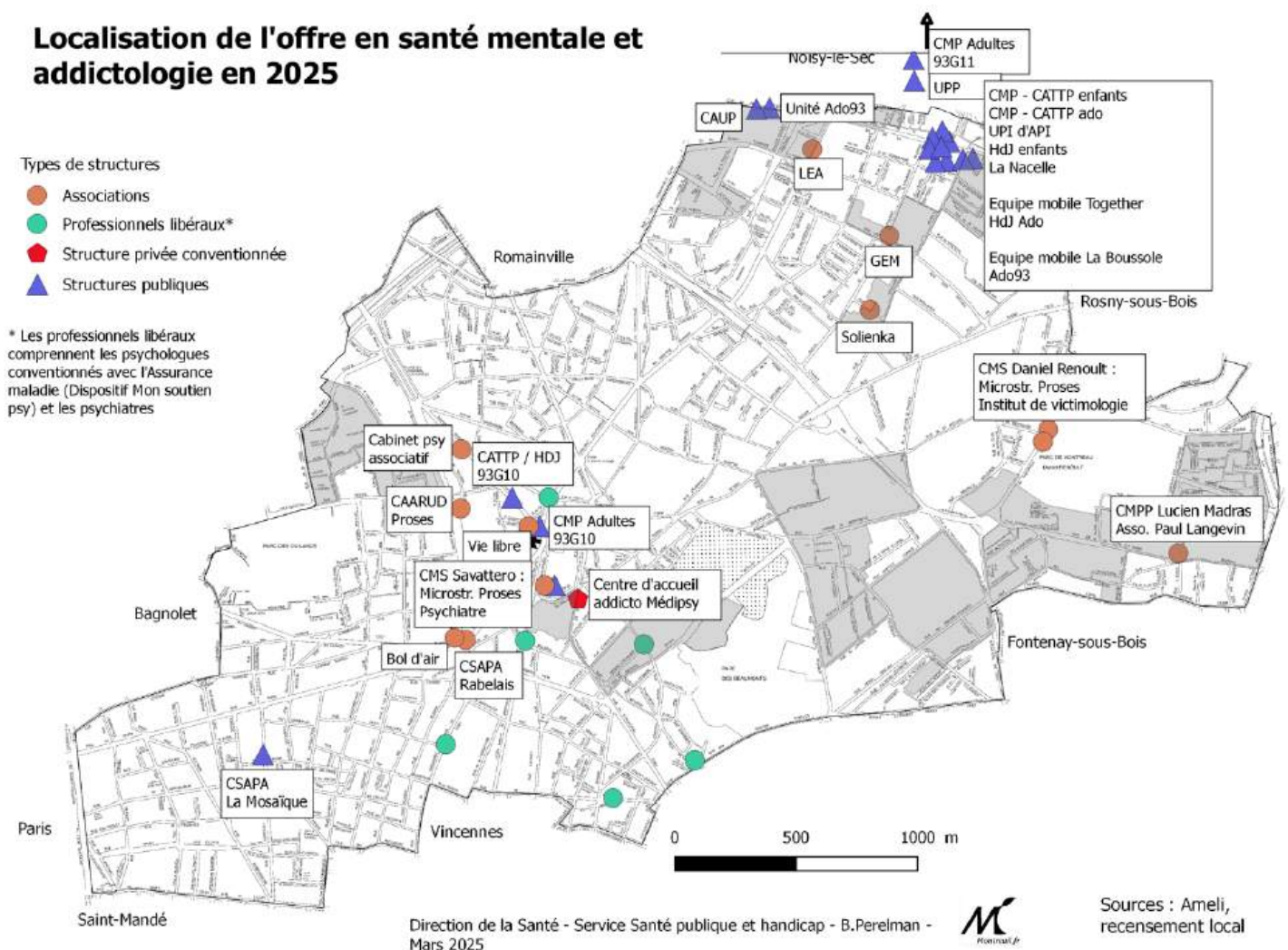
Montreuil est rattachée à l'Etablissement Public de Santé de **Ville-Evrard**, situé à Neuilly-sur-Marne.

Pour les enfants et adolescents : le **secteur : 93I03** (comprenant les villes de Bagnolet, Bobigny, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville).

Pour les adultes : le **secteur : 93G10** (canton est-ouest de Montreuil) et le **secteur : 93G11** (canton nord de Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville) situé à Noisy-le-Sec.

La Ville anime le réseau d'acteurs, via le **Réseau d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficultés** (RESAD) et le **Conseil Local en Santé Mentale** (CLSM).

Localisation de l'offre en santé mentale et addictologie en 2025



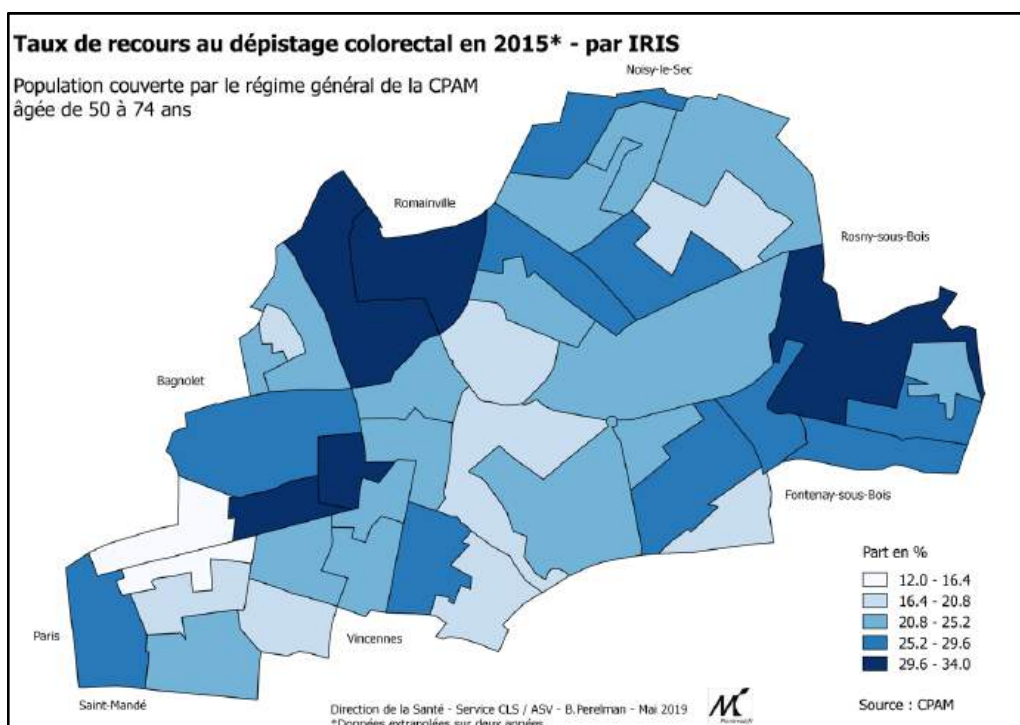
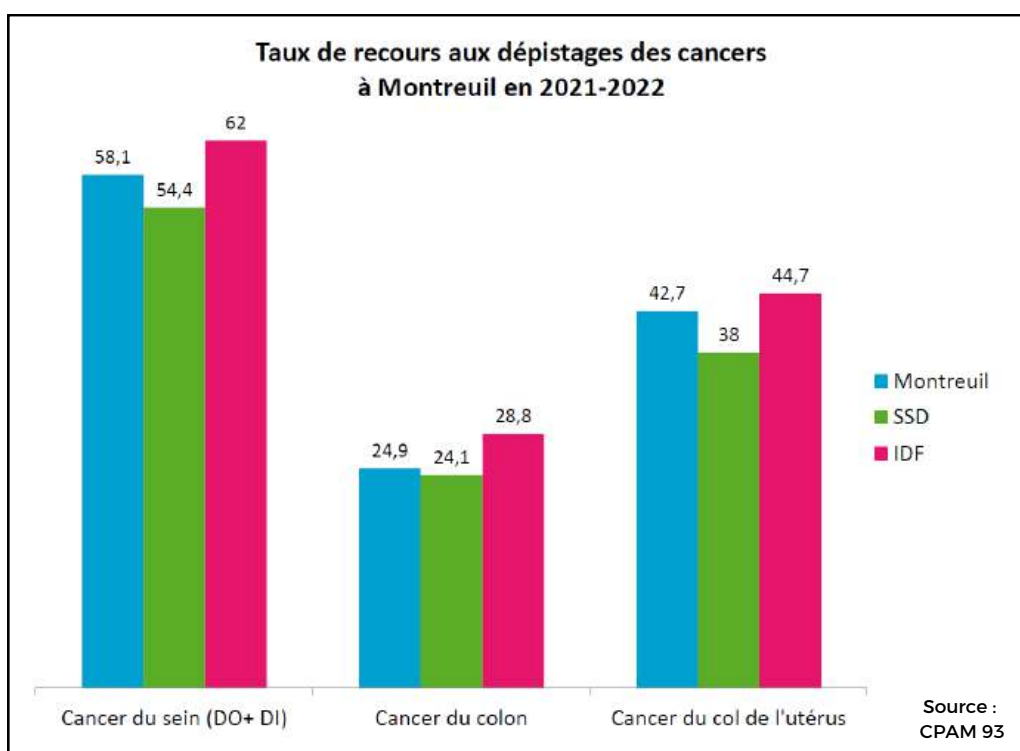
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
 CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
 CAUP : Centre d'Accueil et d'Urgence Psychiatrique
 CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
 CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
 GEM : Groupe d'Entraide Mutuel
 HdJ : Hôpital de Jour
 UPP : Unité de Pédopsychiatrie Périnatale

Un recours aux dépistages organisés des cancers très insuffisant

Les **taux de recours aux dépistages organisés sont insuffisants** à Montreuil, et marqués par de fortes disparités infracommunales.

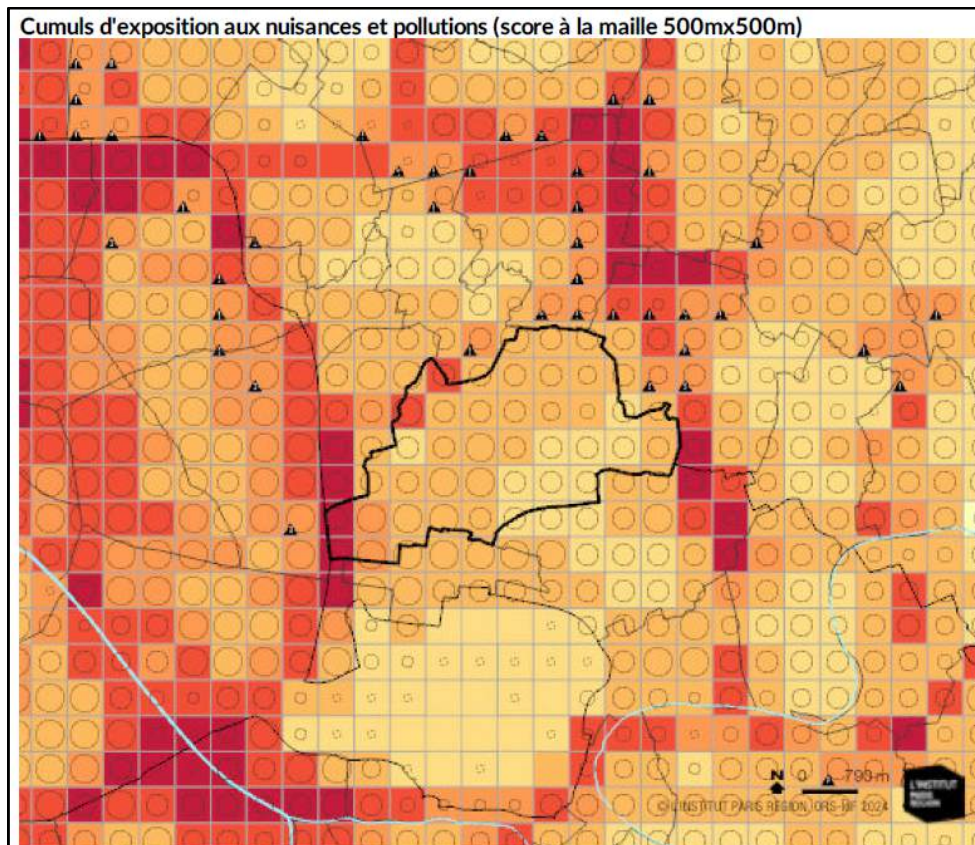
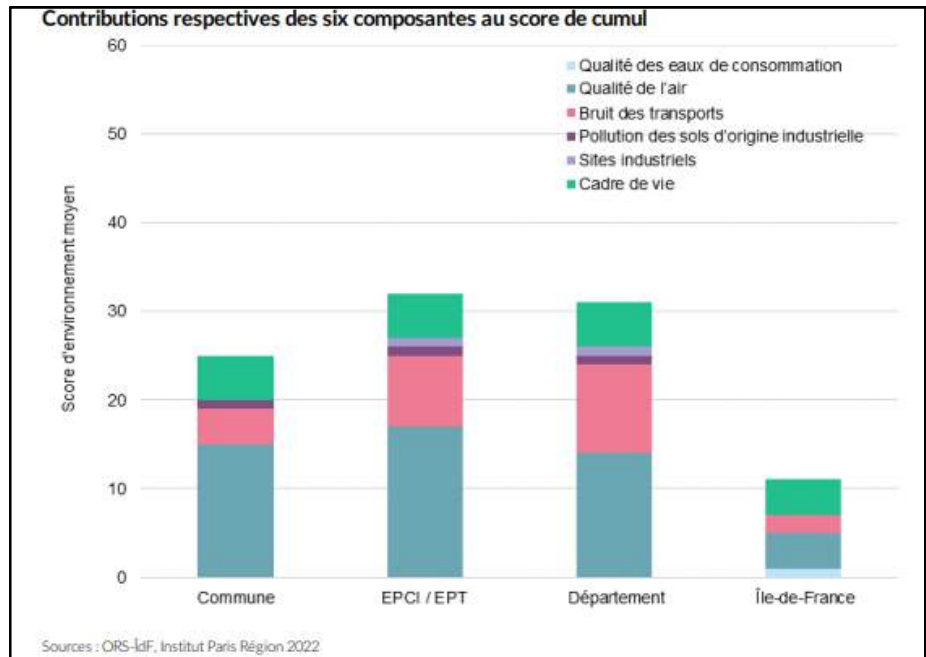
En 2015, le taux de recours au dépistage organisé du **cancer colorectal** variait de 12 à 34% selon les quartiers, avec également une forte différence entre les genres, les hommes ayant un recours inférieur aux femmes. En 2016, le taux de recours aux dépistages organisé (DO) et individuel (DI) du **cancer du sein** variait de 40 à 63%.



Des expositions environnementales à prendre en compte, notamment pour les publics les plus vulnérables

11,4% des Montreuillois sont exposés à un niveau de cumul de nuisances et pollutions environnementales élevé ($\geq$ niveau 5), contre 17,7% à Est-Ensemble, 20,9% en Seine-Saint-Denis et 16,6% en Ile-de-France.

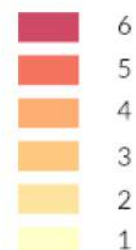
Le score d'environnement est de 25/100 à Montreuil, avec une forte contribution de la qualité de l'air, suivie du bruit et du cadre de vie défavorable (distance avec espace vert, boisé). La pollution des sols est également présente (fort passé industriel).



En savoir plus :

- Cartoviz Institut Paris Region « [Multi-expositions environnementales](#) »
- [Rapport méthodologique](#) ORS Île-de-France, 2022

Niveau de multi-exposition environnementale



Population 2016 dans la maille



Secteur particulièrement vulnérable

Sources : ORS-IdF, Institut Paris Région 2022

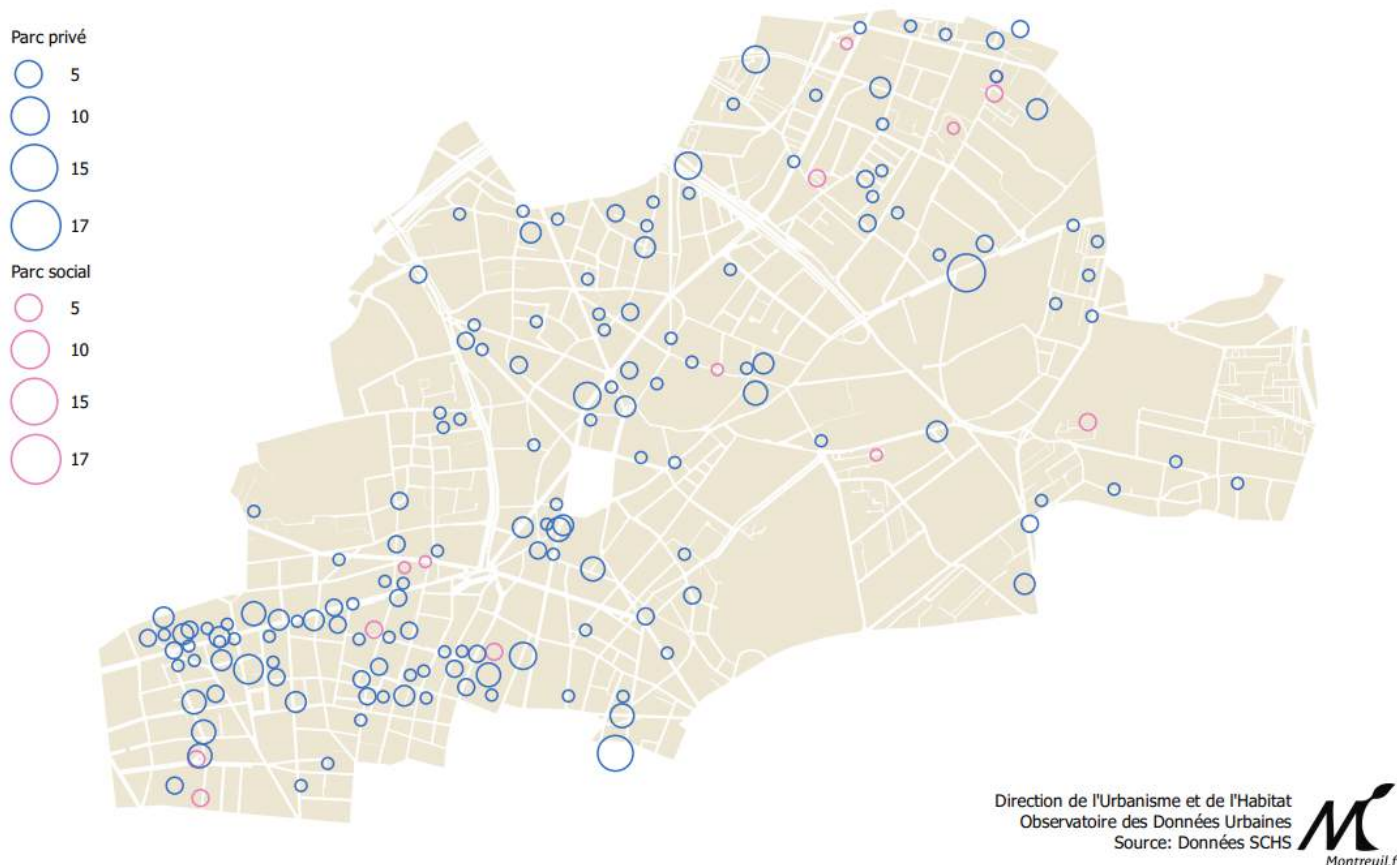
Des problématiques d'habitat insalubre plus importantes dans le Bas Montreuil

Concernant l'habitat insalubre, aucun outil de recensement exhaustif n'est disponible.

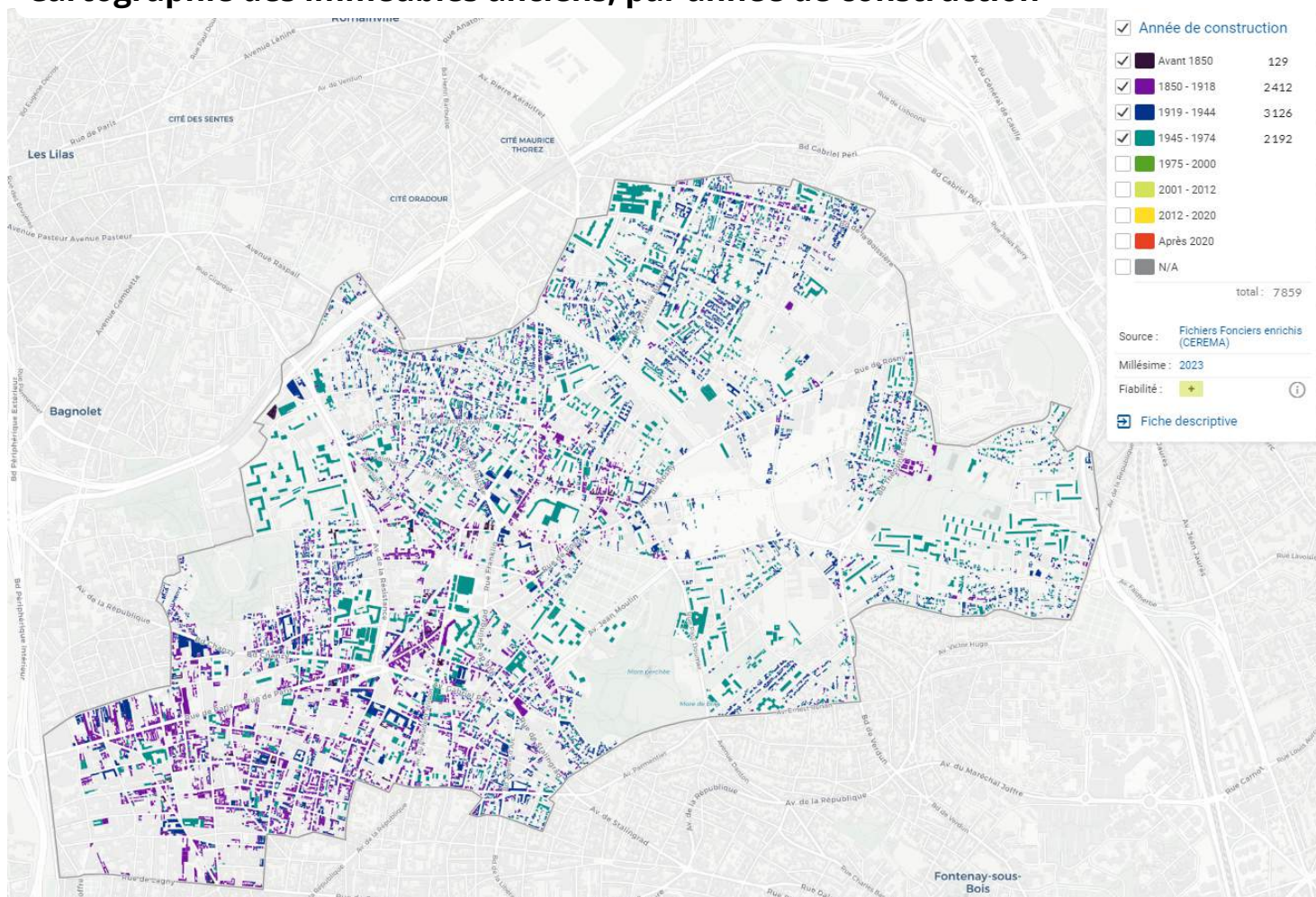
La carte des signalements "mal logement" du SCHS représente uniquement les logements insalubres signalés. La carte du bâti d'avant 1949 représente les bâtiments potentiellement exposés au plomb, mais les logements peuvent ne pas être dégradés.

Les problématiques liées à l'habitat insalubre concernent l'ensemble de la ville. Cependant, les **signalements pour "mal logement"** concernent davantage le parc privé, et sont davantage concentrés dans le Bas-Montreuil. De même, la question du **risque d'intoxication au plomb**, notamment pour les femmes enceintes et les enfants, concerne davantage le Bas Montreuil, du fait du bâti ancien.

Nombre de signalements du SCHS ayant donné lieu à des mises en demeures pour "mal-logement" de 2010 à 2021



Cartographie des immeubles anciens, par année de construction



> Méthodologie de l'enquête

Enquête santé menée en janvier 2024 par le SSPH auprès des Montreuillois.

302 réponses exploitables

Enquête non représentative statistiquement.

Trois modes de passation du questionnaire : en ligne, en papier, remplissage en direct avec l'enquêtrice.

Lieux : CMS, mairie annexe, associations, Mission locale, CCAS, centres sociaux, CAARUD, Cinéma Le Méliès, ateliers de cours de Français...

> Répondants

221 femmes et 81 hommes.

De 18 à plus de 75 ans, une majorité de 36-49 ans.

Lieux de résidence : les 6 secteurs de Montreuil.

Toutes les catégories socio-professionnelles représentées.

> Résultats

Auto-évaluation générale (note moyenne)

- **Santé physique : 7,3 / 10**
- **Santé mentale : 7,7 / 10**

Près de la moitié des répondants déclarent avoir des **problèmes de santé qui affectent leur quotidien**.

80 personnes ayant cité les maladies chroniques / ALD.

35 personnes ayant cité les troubles psychiques (anxiété, dépression...).

31 personnes déclarent être en situation de **handicap**.

36 être **aidants** pour un proche.

85% ont déclaré un **médecin traitant**.

20% n'ont **pas de couverture maladie complémentaire** (n=61).

40% ont déjà **renoncé à des soins médicaux** (n=122), la majorité des répondants ayant invoqué la difficulté d'obtenir un RDV (68 personnes) et d'autres les contraintes financières (28 personnes).

Plus de la moitié des répondants déclarent avoir eu des **difficultés pour prendre RDV** avec un professionnel de santé à Montreuil. Les professions citées sont principalement les médecins.

66% ont déclaré ne pas savoir **à qui s'adresser en cas de souffrance psychique** (n=199). Parmi celles qui ont répondu savoir, les réponses étaient : psychologue, médecin généraliste, psychiatre, CMP, association.

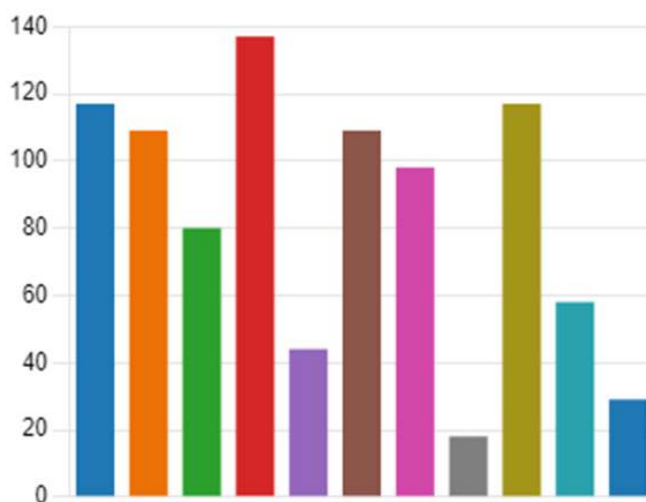
Un tiers des répondants déclarent ne **jamais ou très peu pratiquer d'activité physique** (incluant une marche rapide de 30 mn).

L'accès aux soins, le cadre de vie, le sommeil, l'alimentation et l'activité physique comme déterminants de la santé les plus fréquemment cités par les Montreuillois.

36. Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui influencent le plus votre état de santé et de bien-être, positivement ou négativement ? (4 réponses maximum)

[Plus de détails](#)

● L'accès aux soins	117
● Votre alimentation	109
● Vos moyens de déplacement / ...	80
● Votre cadre de vie (logement, es...	137
● Culture et loisirs	44
● Votre activité physique	109
● Votre situation professionnelle (...)	98
● Votre consommation d'alcool, t...	18
● La qualité de votre sommeil	117
● Votre famille et votre entourage	58
● Autre	29



Sigles & Acronymes

AAH - Allocation Adulte Handicapé	FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé
ACI - Accord Conventionnel Interprofessionnel	FTM - Foyer de Travailleurs Migrants
AEEH - Allocation d'Education de l'Enfant handicapé	GEM - Groupe d'Entraide Mutuelle
AESH - Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	GT - Groupe de Travail
AFM - Association Française pour la Myopathie	GTO - Groupe de Travail Obésité
ALD - Affection de Longue Durée	GUP - Gestion Urbaine de Proximité
AME - Aide Médicale d'Etat	HIB - Haemophilus influenzae b
APA - Activité Physique Adaptée	HPV - Infection par le papillomavirus humain
ARS - Agence Régionale de Santé	ICAPS - Intervention auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité
ASV - Atelier Santé Ville	IDH-2 - Indice de Développement Humain
BCG - Bacille Calmette et Guérin, vaccin contre la tuberculose	IMC - Indice de Masse Corporelle
CAARUD - Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues	IME - Institut Médico-Educatif
CAM - Club d'Athlétisme de Montreuil	IST - Infection sexuellement Transmissible
CCA - Commission Communale d'Accessibilité	ISTS - Inégalités Sociales et Territoriales en Santé
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	IUT - Institut Universitaire de Technologies
CCF - Conseillère Conjugale et Familiale	IVG - Intervention Volontaire de Grossesse
CDPS - Centre Départemental de Prévention Santé	LEA - Lieu Ecoute Accueil
CEGIDD - Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic	MDPH - Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
CHI / CHIAG - Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire	MMG - Maison Médicale de Garde
CHU - Centre d'Hébergement d'Urgence	MSP - Maison de Santé Pluridisciplinaire
CLS - Contrat Local de Santé	NEF - Naitre en Ile-de-France, réseau périnatal
CLSM - Conseil Local en Santé Mentale	PASS - Permanence d'Accès aux Soins de Santé
CMEI - Conseil Médical en Environnement Intérieur	PAT - Projet Alimentaire Territorial
CMP - Centre Médico-Psychologique	PEdT - Projet Educatif de Territoire
CMPP - Centre Médico-Psycho-Pédagogique	PMI - Protection Maternelle et Infantile
CMS - Centre Municipal de Santé	PrEP - Prophylaxie Préexposition
CMUC - Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire	PRS - Projet Régional de Santé
COFIL - Comité de Pilotage	PSSM - Premiers Secours en Santé Mentale
CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie	PTSM - Projet Territorial de Santé Mentale
CPEF - Centre de Planification et d'Education Familiale	QAI - Qualité de l'Air Intérieur
CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	QPV - Quartier Politique de la Ville
CRCDC - Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers	REP - Réseau d'Education Prioritaire
CRIPS - Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes	RESAD - Réseau d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficultés
CSAPA - Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	ROR - Rougeole, Oreillon, Rubéole
CSS - Centre de Santé Sexuelle	RPP - Réunion Pluri-Professionnelle
C2S - Complémentaire Santé Solidaire	SAS - Section d'Adaptation Spécialisée
DAC - Dispositif d'Appui à la Coordination	SCHS - Service Communal d'Hygiène et de Santé
DJEP - Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire	SESSAD - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
DO / DI - Dépistage Organisé / Individuel	SIAO - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
DTCP - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio	SRHM - Société Régionale d'Horticulture de Montreuil
EEH - Est Ensemble Habitat	SSD - Service Social du Département
EMP - Externat Médico-Pédagogique	SSPH - Service de Santé Publique et Handicap
EPSVE - Etablissement Public de Santé Ville-Evrard	TDH - Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
ESAT - Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail	TND - Trouble neuro-développemental
ESMS - Etablissements et Services Médico-Sociaux	TROD - Test Rapide d'Orientation Diagnostique
ETP - Education Thérapeutique du Patient	TSA - Troubles du Spectre Autistique
ETP - Equivalent Temps Plein	Unafam - Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
EVRA - Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle	UPP - Unité de Pédiopsychiatrie Périnatale
	VIH - Virus de l'Immunodéficience Humaine
	ZIP - Zone d'Intervention Prioritaire

MONTREUIL **Santé** pour **TOUTES & TOUS !**

Contacts :

Barbara PERELMAN

Responsable Service santé publique et handicap

barbara.perelman@montreuil.fr

santepublique-handicap@montreuil.fr

01 48 70 67 93

Vincent KAUFMANN

Directeur de la Santé

vincent.kaufmann@montreuil.fr